



RE/MAX SIGNATURE M.A.B.
AGENCE IMMOBILIÈRE LICENCIÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME DE RE/MAX SIGNATURE INC.

MARC-ANDRÉ BOURDON
Courtier immobilier agréé, B.A.A., FRI

Contactez-nous : 450 449-4411
equipebourdon.com
130 boul. de Mortagne, bureau 200 Boucherville



ÉQUIPE BOURDON

Courtiers engagés
Estimation gratuite

09004

*Projet de REM
à Boucherville*

**De nombreuses
réactions
mitigées**

Page 2

La station Du Quartier,
du REM, à Brossard.



(Photo : REM Quartier Dix30)

**Sainte-Julie se réjouit du projet de prolongement du REM
sur la Rive-Sud et veut l'accueillir sur son territoire**

Page 4



Josée Hamel
COURTIER IMMOBILIER

RE/MAX SIGNATURE
AGENCE IMMOBILIÈRE

immobilierjoseehamel@gmail.com / www.joseehamel.com

CONTACTEZ-MOI 514.710.0065

450.449.4411 130, boul. de Mortagne, bureau 200, Boucherville



09029

Longueuil
KIA

Votre concessionnaire!

www.longueuilkia.com



Le pouvoir de surprendre

80 BOUL. ROLAND-THERRIEN, LONGUEUIL | 450 928-3000

09006

Le Petit Québec
PARCE QUE C'EST BON!



Bon appétit!

**NOUS SOMMES
OUVERTS
pour vos
commandes
à emporter**

**Nos Fish and Chips
sont de retour**
2 assiettes pour 15\$+tx

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

344, DE LA MARINE, VARENNES 450.985.5559

09041

DES RÉACTIONS MITIGÉES

| Diane Lapointe |

L'annonce récente du gouvernement du Québec d'étudier la construction d'un Réseau express métropolitain (REM) entre Châteauguay et Boucherville ne laisse personne indifférent. Plusieurs acteurs de la scène locale se mobilisent pour dénoncer la façon de faire du gouvernement tout en se questionnant sur la réelle nécessité d'un tel projet compte tenu du faible achalandage, mais aussi de la facture qui en découlera inévitablement.

Sur la scène régionale, les maires de la MRC du Roussillon, soit dans le secteur Candiac-Châteauguay, se sont dits heureux de l'annonce de l'étude de ce projet qui amènerait un mode de transport rapide et structurant dans leur région. « Quelle belle nouvelle », a déclaré le préfet de la MRC,

Christian Ouellette. Même remarque pour la mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy, qui souhaite qu'il soit prolongé dans l'axe de l'autoroute 30, qu'il se rende l'échangeur A-20/A-30 et même jusqu'à Sainte-Julie.

Sur les réseaux sociaux, des dizaines de citoyens se sont ouvertement prononcés majoritairement contre un tel projet, mais plusieurs autres ont dit accueillir la venue d'un REM à Boucherville avec enthousiasme.

Voici d'ailleurs quelques commentaires de citoyens de Boucherville :

- « Beaucoup d'employés resteront en télétravail après la pandémie, il faut réfléchir à ça avant de réaliser ce type de projet. Est-ce vraiment nécessaire? »

- « Nous sommes venus nous installer à Boucherville pour sa belle qualité de vie



Lettre ouverte PROLONGEMENT DU REM À BOUCHERVILLE ?

Non au REM

Je suis persuadé que le conseil municipal ne veut pas d'un REM. Boucherville ne veut pas devenir Brossard! La Ville de Boucherville a toujours travaillé pour la qualité de vie de ses citoyens. Les administrations de cette ville ont toujours refusé la venue de grands centres commerciaux et le développement anarchique. C'est une ville qui planifie son urbanisation, protège l'environnement (achète des boisés...) et ses terres agricoles.

Connaissez-vous les impacts de la venue du Réseau express métropolitain (REM) sur l'urbanisation et le paysage de Boucherville?

Combien la Ville de Boucherville sera-t-elle obligée à déverser en redevances de taxes foncières à la Caisse de dépôt, le propriétaire du réseau, pour rentabiliser le projet du gouvernement Legault?

Au lieu de prolonger le REM jusqu'à Boucherville, le gouvernement Legault devrait penser à participer financièrement au déplacement de la voie ferrée qui traverse notamment la ville de Boucherville. La Caisse de dépôt pourrait en être promoteur et propriétaire; elle pourrait demander des redevances au CN et/ou au CP. Le déplacement de la voie ferrée dans une emprise élargie de l'autoroute 30 aurait un impact positif important

pour le port de Montréal à Contrecoeur et favoriserait le développement économique de la région. Ce projet diminuerait les GES parce que la marchandise circulerait plus librement.

Lorsque le gouvernement Legault impose ses volontés, ses manœuvres favorisent les développeurs immobiliers et les spéculateurs. Saviez-vous que le gouvernement Legault dépose des décrets pour soustraire des terrains agricoles de la compétence de la CPTAQ? Les terres agricoles sont les garde-manger de la population. Savez-vous que la production agricole et la transformation agroalimentaire génèrent plus de 223 000 emplois au Québec?

Le développement économique n'est pas seulement la construction d'immeubles sans acceptation sociale, c'est aussi du développement durable et des emplois à long terme!

Savez-vous que le gouvernement Legault accumule les retards dans l'atteinte des cibles de réduction des GES et que les conséquences risquent d'être désastreuses dans les prochaines années?

On a l'impression d'avoir un gouvernement conservateur à Québec.

Jean-Marcel Duval, urbaniste, M. Env. Boucherville

et surtout pour sa tranquillité. S'il vous plaît, refusez ce projet qui n'est absolument pas nécessaire chez nous dans notre Belle Boucherville.»

- « Boucherville deviendra le Brossard de la "30" Est. Quelle idée idiote! Les gens se plaignent à cause d'une cinquantaine de maisons qui poussent... et le vacarme et le dynamitage. Imaginez une station REM à Boucherville, et tous les projets de construction que ce projet amènera. »

- « Je ne suis pas en faveur de ce projet afin de conserver la tranquillité de Boucherville. Les autobus font très bien le travail. Je voyage moi-même en autobus. »

- « Pourvu que le tracé choisi ne soit pas sur le bord du fleuve déjà très hypothéqué avec la piste cyclable surélevée et longeant la route 132. La meilleure option serait le long de l'autoroute 30. »

- « Tant qu'à tasser les trains commerciaux le long de la 30, pourquoi ne pas faire passer le REM à la place des trains actuels? Le chemin est déjà tracé et en plus, c'est à proximité des gens qui vont facilement pouvoir y accéder. »

- « Je comprends qu'on ne veut pas densifier les quartiers et remplacer des mai-

sons par des tours, mais pas de là à nous priver du seul projet de transport collectif permettant de se déplacer efficacement sur la Rive-Sud. »

- « Je crois qu'on ne peut arrêter le progrès collectif et planifier les besoins de transports futurs, comme le font les gouvernements pour les régions métropolitaines dans le monde entier! »

Par contre, ce que je déplore particulièrement, c'est le modèle "bulldozer" du REM par la Caisse de dépôt et placement du Québec, à la suite de l'adoption de la loi québécoise d'expropriation votée en leur faveur!

Pourquoi ne pas mesurer l'accessibilité sociale via un sondage auprès de la population? »

Pétition

Enfin, un citoyen de Boucherville, Léo Parisi, demande, depuis mardi dernier, aux gens intéressés par le dossier à réclamer un référendum sur le sujet, en signant une pétition, car il croit que peu importe que l'on soit pour ou contre, la tenue d'un tel registre permettrait à l'ensemble de la population de se prononcer.

La Relève

Une équipe de journalistes chevronnés



Daniel Bastin
journaliste/photographe
22 ans d'expérience
daniel.bastin@lareleve.qc.ca



Diane Lapointe
journaliste/photographe
35 ans d'expérience
diane.lapointe@lareleve.qc.ca



François Laramée
journaliste/photographe
40 ans d'expérience
francois.laramee@lareleve.qc.ca



Steve Martin
journaliste/photographe
15 ans d'expérience
steve.martin@lareleve.qc.ca

Prolongement du REM jusqu'à Boucherville

« Une planification "à l'envers" qui ne répond pas aux besoins des citoyens » – Florence Junca-Adenot

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Le projet de prolongement du Réseau express métropolitain (REM) jusqu'à Boucherville, à l'étude présentement par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), ne tient pas sur les rails, selon l'ex-présidente directrice générale de l'Agence métropolitaine de transport et Bouchervilloise depuis plus de 50 ans, Florence Junca-Adenot.

« Pour moi, ce projet, c'est une surprise totale.

Le prolongement du REM à Boucherville me semble avoir été planifié à l'envers pour au moins deux raisons. Il ne répond absolument pas aux besoins des citoyens de Boucherville, car il n'y a pas de masse critique de clientèle et pour le rendre d'une quelconque façon rentable, il faudra déclencher ou provoquer un afflux de clientèle sur le territoire, un peu comme c'est actuellement le cas en bordure des nouvelles stations du REM à Brossard.

Il suffit de voir pousser les tours d'habitation et les édifices commerciaux, en bordure des futures stations locales du REM, pour observer cet afflux qui

n'est, en définitive, qu'un déplacement de population, car pour les 30 prochaines années, les projections démographiques indiquent que le Québec ne sera pas en progression, mais bien en stabilité », affirme celle qui a également été vice-rectrice de l'Université du Québec à Montréal.

Lourd et intrusif

« Un REM est un mode de transport lourd et intrusif, une énorme infrastructure qui doit s'inscrire, en amont, dans la planification d'un territoire, pas en aval, une fois le territoire développé.

Aussi, il ne faut pas éluder l'aspect financier. Un tel tracé entre Châteauguay et Boucherville coûterait très cher pour desservir des villes qui n'ont pas du tout la masse critique de citoyens pour le justifier, donc ce sont, au final, nos taxes, à tous les paliers, qui vont éponger les coûts d'un tel mode de transport, dans des municipalités à faible densité de population », précise M^{me} Junca-Adenot.



Florence Junca-Adenot

« Localement, et surtout en tenant compte des nouvelles habitudes de télétravail, il faut vraiment viser autre chose, par exemple prendre cet argent et l'investir dans l'amélioration des modes de transport en commun existants tels



(Photo: Diane Lapointe)

Le REM et la CDPQ dessinent des tracés où il y a des potentiels de développement immobilier, car l'achalandage est en général insuffisant ici, le développement autour du REM à Brossard..

que le Réseau de transport de Longueuil où l'on pourrait améliorer les lignes, les véhicules et les liens express.

À cela s'ajoute aussi localement une urgence beaucoup plus réelle, soit de procéder au déplacement de l'actuelle voie ferrée qui passe en plein cœur de la Ville de Boucherville. En raison de l'augmentation, à moyen terme, de l'achalandage ferroviaire en provenance des nouvelles installations portuaires à Contrecoeur, la situation deviendra intenable », poursuit-elle.

« À Boucherville, nous avons un historique de qualité de vie enviable parce que nous avons su conserver une qualité de vie exceptionnelle. Un fleuve, des espaces verts, un développement stable et harmonieux, une qualité de vie que plus de 42 000 citoyens et citoyennes ont choisi pour y vivre et pour y grandir, pas pour y voir ériger des tours à bureaux ou de condos, et des trains électriques en plein cœur de leur ville », conclut celle qui a également présidé les fêtes du 350^e anniversaire de Boucherville.

Sylvie Parent ne sollicitera pas un second mandat à la mairie de Longueuil

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

À la surprise de plus d'un, la mairesse de Longueuil, Sylvie Parent, a annoncé mercredi dernier qu'elle ne solliciterait pas un second mandat lors des élections municipales de novembre prochain. Sylvie Parent a occupé des fonctions de conseillère municipale de 2009 à 2017 et de mairesse de Longueuil, depuis quatre ans.

« Au cours des huit mois qui me séparent de la fin de mon mandat, j'entends consacrer toutes mes énergies à concrétiser quatre projets qui transformeront à jamais le visage de notre ville. Je travaillerai sans relâche pour qu'on annonce enfin, après plus de 50 ans d'attente, un réel mode de transport structurant au bénéfice des citoyens de Longueuil tout autant que

de ceux des villes de notre agglomération. Il en va de même pour les trois grands équipements que les élus du conseil de ville ont priorisés au plan municipal 2017-2021, à savoir la maison des aînés, le complexe culturel de Longueuil et le complexe aquatique.

J'annonce également que je demeurerai cheffe du parti Action Longueuil - équipe Sylvie Parent pour une durée maximale de 60 jours. Il appartiendra ensuite aux élus actuels et à ses membres de décider de l'avenir du parti.

Enfin, la décision de ne pas solliciter de nouveau mandat me donnera une liberté d'action complètement différente, dénuée de calculs politiques ou de contraintes électorales, et surtout, une liberté de parole rarement vue dans le monde municipal longueuillois.

C'est ainsi que je compte aborder certains enjeux importants, dont certains trainent dans notre paysage local depuis trop longtemps. Je le ferai au seul bénéfice d'alimenter la réflexion de nos citoyennes et citoyens », a aussi précisé madame Parent.

Son annonce a eu l'effet d'une onde de choc, car en entrevue à un média télévisé, en décembre dernier, elle avait clairement indiqué son intention de solliciter un nouveau mandat le 7 novembre prochain. L'annonce de son retrait de la mairie de Longueuil sonne aussi la cloche du départ d'une inattendue mais imminente course à la chefferie de cette formation politique.

Des noms circulent déjà dont celui de la députée indépendante de Marie-Victorin, Catherine Fournier, qui a confirmé être actuellement en réflexion

et en consultation. Le nom du nageur paralympique Benoît Huot est aussi dans le collimateur de plusieurs.



Sylvie Parent, mairesse de Longueuil.



Toujours à votre service !

Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

(450) 652-4442
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

BLOC
Québécois

Sainte-Julie se réjouit du projet de prolongement du REM sur la Rive-Sud et veut l'accueillir sur son territoire



Suzanne Roy

C'est avec beaucoup de satisfaction que la mairesse de Sainte-Julie et préfète de la MRC de Marguerite-D'Youville, Suzanne Roy, a appris que le gouvernement Legault projette de prolonger le Réseau express métropolitain (REM) dans l'axe est-ouest sur la Rive-Sud. Elle espère que ce projet se réalisera dans le corridor de l'autoroute 30 pour s'étendre jusqu'à l'échangeur A-20/A-30 et, mieux encore, à Sainte-Julie. « Je félicite le gouvernement pour cette initiative! Si celle-ci se rendait jusqu'à l'échangeur A-20/A-30, elle desservirait tout l'est de la Montérégie, de Sainte-Julie à Saint-Hyacinthe, en passant par Beloeil, ainsi que de Boucherville à Sorel en incluant Varennes. Nous savons à quel point les autoroutes 20 et 30 sont régulièrement congestionnées, alors ce prolongement contribuerait à augmenter

Nous savons à quel point les autoroutes 20 et 30 sont régulièrement congestionnées, alors ce prolongement contribuerait à augmenter l'achalandage du REM et à le rentabiliser, en plus de réduire les embouteillages sur les grands axes routiers", a fait valoir Suzanne Roy.



(Photo tirée d'une vidéo de la Caisse de dépôt et placement du Québec Infra)



l'achalandage du REM et à le rentabiliser, en plus de réduire les embouteillages sur les grands axes routiers. Cela profiterait autant à l'environnement qu'à l'économie», commente M^{me} Roy. Pas plus tard que le 10 février dernier, la mairesse de Sainte-Julie a d'ailleurs écrit au ministre des Transports, François Bonnardel, afin de réclamer que le prolongement du REM dans l'axe de l'autoroute 30 demeure dans les cartons du ministère des Transports du Québec (MTQ). « Nous avons déjà mis en lumière les difficultés auxquelles seront confrontés les autobus qui devront affronter la congestion des autoroutes 20 et 30 et un long détour local à Brossard pour déposer au REM les citoyens de l'est de la Montérégie. Sachant que ces passagers accédaient précédemment au centre-ville de Montréal directement et sans changement de mode de transport, la fluidité du service

et surtout la facilité d'accès au REM sont des enjeux de taille», expliquait notamment M^{me} Roy dans cette correspondance. La MRC de Marguerite-D'Youville a pour sa part appuyé cette démarche en adoptant une résolution à cet effet lors de son assemblée du 11 février. Si ce projet se concrétise, M^{me} Roy souhaiterait qu'il se rende à Sainte-Julie qui est déjà équipée d'un stationnement incitatif régional, d'une vélostation couverte et de toutes les commodités pour recevoir un maximum d'usagers. « Si c'est possible, nous accueillerons le REM à bras ouverts. Le transport collectif a toujours figuré au cœur de nos priorités et c'est encore plus le cas aujourd'hui, sachant que la mobilité durable est l'un des plus grands défis que nous devons relever collectivement. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous offrons le transport collectif local gratuit à Sainte-Julie», conclut M^{me} Roy.

Luc Raymond
Denturologiste Rive Sud.ca

VOS PROTHÈSES...
bougent, vous blessent,
vous empêchent de manger
ce que vous désirez
ou vieillissent votre visage!

**NOUS AVONS
DES SOLUTIONS POUR VOUS!**

- Prothèse sur implants
- Partiel sans palais
- Crochets invisibles
- Et bien +

Galerias Varennes
2020, boul. René-Gaultier,
local 32, Galerias Varennes
(près du Jean Coutu)
450.652.2182

OUVERT

Armoires

Nouveau Concept

Service de décoration offert
Directement du manufacturier
Estimation gratuite à domicile
Réalisation de plan 3D

**Prix qui défient
toute compétition!**

1420-A, rue De Coulomb
à Boucherville

Tél. : 450 645-0665

www.armoiresnouveauconcept.com | armoiresnouveauconcept@gmail.com

évoilà 5

RECEVEZ • CUISINEZ • PROFITEZ

525, Rue D'Avaugour, local 1100, Boucherville
(Voisin de la SAQ) 450-857-4555 • evoila5.ca

5

Repas équilibrés
prêts à cuisiner



Une pétition est lancée pour avoir le droit de garder des poules urbaines



Une pétition circule présentement pour avoir le droit de garder deux ou trois poules pondeuses dans les secteurs résidentiels de Boucherville.

| Diane Lapointe |

Une pétition a été lancée par la citoyenne Roxanne Gascon pour que la Ville de Boucherville modifie son règlement afin que les poulaillers urbains soient permis en zone résidentielle.

Elle argumente que les poules fournissent des œufs et qu'elles ne sont pas plus bruyantes que les chiens et rappelle que plusieurs municipalités les ont récemment autorisées.

Ce n'est pas la première fois que les élus municipaux sont interpellés sur ce sujet. Une telle demande a en effet été adressée au conseil municipal au printemps 2020. « Nous avons commencé à réfléchir à cette question, mais en raison de la pandémie, ce dossier n'a pas évolué aussi rapidement que souhaité », a indiqué

le maire Jean Martel.

« Cela dit, lorsque nous avons été élus, nous avons voulu favoriser l'agriculture urbaine et périurbaine. C'est dans cet esprit que votre projet est à l'étude et j'espère que l'on puisse présenter quelque chose de plus concret ce printemps. »

La conseillère municipale Isabelle Bleau, quant à elle, a mentionné que la Ville souhaite entreprendre en 2021 l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière. Le but est d'évaluer le système alimentaire local et de définir ses potentiels de développement. Le plan proposera des solutions afin d'assurer une plus grande autonomie alimentaire.

En date du 22 février, 624 personnes avaient signé la pétition.

Le cinéma de Boucherville ferme définitivement ses portes

| Diane Lapointe |

Après le cinéparc de Boucherville, c'est maintenant au tour du cinéma Cineplex Odeon Boucherville de fermer définitivement ses portes. Cette fermeture était planifiée avant la pandémie.

« Le cinéma ne rouvrira pas après les fermetures temporaires décrétées par le gou-

vernement du Québec, car nous avons pris la décision difficile de ne pas renouveler notre bail, indique Daniel Séguin, vice-président principal de l'exploitation, Cineplex. Cette fermeture fait partie de nos plans depuis un certain temps déjà et elle n'a rien à voir avec la COVID-19 ou avec l'impact de cette dernière sur nos activités. »

M. Séguin remercie la clientèle et l'invite dans un cinéma avoisinant, dont à Saint-Bruno-de-Montarville et à Brossard.



Photo | Diane Lapointe

Mot du maire



LE REM À BOUCHERVILLE : PLUTÔT PRÉOCCUPÉ ET PERPLEXE À CE STADE-CI

Depuis longtemps, Boucherville est reconnue pour sa qualité de vie unique et exceptionnelle. Elle a même été considérée comme la ville où il fait le mieux vivre au

Canada en 2015. La préservation et l'amélioration de cette qualité de vie unique et exceptionnelle ont toujours été au cœur de mes actions et de mes décisions depuis que je suis en poste. Il en est d'ailleurs ainsi pour chacun des membres du conseil municipal avec qui j'ai eu l'occasion de travailler. Je dirais même qu'il en a aussi été ainsi pour tous ceux et celles qui nous ont précédés au conseil municipal.

C'est pour préserver cette qualité de vie unique et exceptionnelle que nous avons entre autres augmenté de plus de 65% la superficie des terrains pour fins de parcs, d'espaces verts et de milieux de conservation. C'est également pour cette raison que nous avons investi dans la mise en place d'activités et d'infrastructures sportives, culturelles, artistiques, environnementales et communautaires de qualité au cours des dernières années et soutenu les organismes qui œuvrent dans ces domaines. C'est aussi pour cette raison que nous avons contribué à la mise en place de nouveaux circuits d'autobus et à l'implantation de trois nouveaux stationnements incitatifs au cours des dernières années.

Des questions récentes de la Caisse de dépôt et placement du Québec à notre Direction du génie et des annonces apprises dans les médias au sujet d'une éventuelle prolongation du REM à Boucherville au cours des deux dernières semaines m'ont plutôt laissé perplexe en plus de susciter chez moi d'importantes préoccupations. À ce stade-ci, ce n'est pas tant la colère qui m'anime mais plutôt une grande perplexité quant à la démarche de la Caisse ainsi que de nombreuses préoccupations quant aux impacts multiples d'un tel projet sur notre qualité de vie.

En ce qui concerne la démarche, l'absence de consultations avec notre Direction de l'urbanisme ainsi qu'avec les membres du conseil municipal me laisse perplexe. **Comment consulter la population en amont et comment faire valoir nos préoccupations si on ne sait à peu près rien de ce qui se projette ?** Nous sommes laissés à imaginer les pires scénarios en termes d'impacts sur notre qualité de vie. Il me semble anormal que les rares informations sur les tracés souhaités nous parviennent de la Direction du génie plutôt que de celle de l'urbanisme et de l'environnement.

Par ailleurs, au sujet des préoccupations du prolongement du REM à Boucherville, celles-ci sont évidemment différentes selon les tracés. Que ce soit notamment en termes d'accroissement important de la densité d'habitations, de commerces et de tours de bureaux (tel qu'à Brossard), de l'augmentation de la circulation dans nos rues résidentielles, de l'impact important sur le paysage de ce mode de transport et même des impacts sur l'offre de transport en commun vers le centre-ville, de nombreuses préoccupations peuvent se poser.

Soyez assurés que je verrai à suivre ce dossier et à vous tenir informés de son évolution afin que vous puissiez faire valoir votre point de vue et vous prononcer. La préservation de votre qualité de vie sera toujours au cœur de mes démarches et de mes actions. Nous avons toujours réussi et nous continuerons toujours de soutenir le transport collectif en vous consultant et en conciliant le tout avec votre qualité de vie.

Bonne semaine et à suivre.

Jean Martel, maire

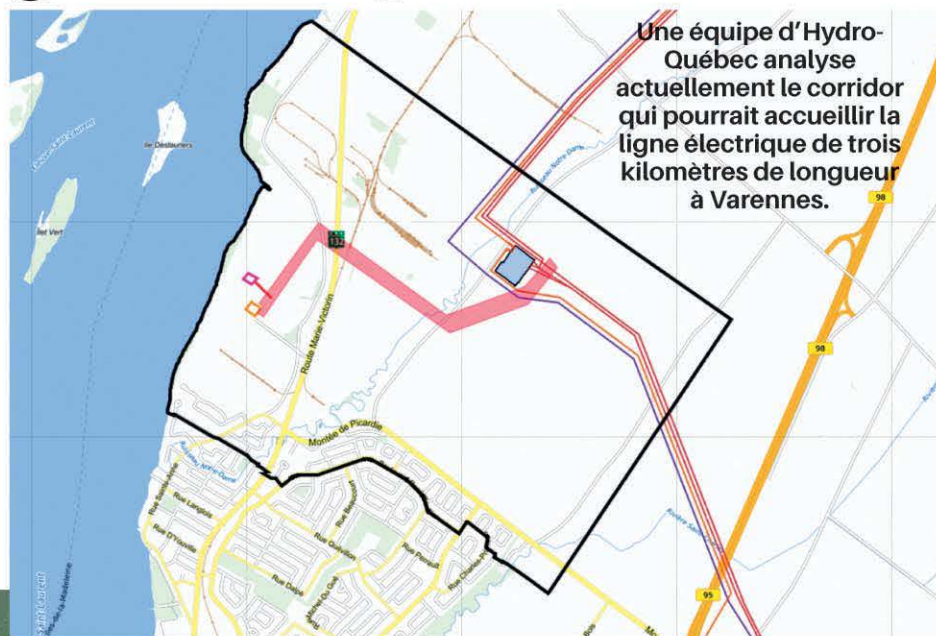


Usine d'hydrogène à Varennes: Hydro-Québec construira une ligne électrique de trois kilomètres

| Daniel Bastin |

Hydro-Québec a amorcé la réalisation de son projet de centre d'électrolyse de l'eau d'une capacité de 88 mégawatts (MW) afin de produire l'hydrogène vert nécessaire à la future usine de biocarburants Recyclage Carbone Varennes (RCV). La société d'État a du même coup annoncé la construction d'une ligne de 230 kilovolts (kV) de trois kilomètres de long afin d'alimenter en électricité ces deux projets, ainsi que la zone industrialo-portuaire Contrecœur-Varennes.

Rappelons à ce sujet que Recyclage Carbone Varennes permettra la transformation de plus de 200 000 tonnes de matières non recyclables et de déchets de bois ou de biomasse forestière résiduelle en une production annuelle de près de 130 millions de litres de biocarburants.



Une équipe d'Hydro-Québec analyse actuellement le corridor qui pourrait accueillir la ligne électrique de trois kilomètres de longueur à Varennes.



Hydro-Québec construira à Varennes une usine d'électrolyse d'une capacité de 88 mégawatts (MW), ce qui en fera l'un des électrolyseurs verts les plus puissants du monde.

Pour sa part, l'usine d'électrolyse d'Hydro-Québec utilisera de l'eau et de l'électricité afin de produire l'hydrogène vert nécessaire pour l'entreprise RCV. L'électrolyse de l'eau consiste à décomposer des molécules d'eau (H₂O) en hydrogène (H₂) et en oxygène (O₂) grâce à un courant électrique, c'est-à-dire par électrolyse, un procédé qui est utilisé

dans plusieurs secteurs, dont les alumineries. Les biocarburants qui seront produits à Varennes seront notamment utilisés en remplacement des carburants fossiles dans les véhicules à essence et contribueront ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant du secteur des transports ainsi que de la méthanisation des matières résiduelles.

Période de consultation

Hydro-Québec devra raccorder à son réseau de transport d'électricité l'usine Recyclage Carbone Varennes et le centre de production d'hydrogène lorsqu'ils auront été construits. La société d'État étudie actuellement un projet de ligne de transport d'électricité à 230 kV d'environ trois kilomètres de longueur, entre le poste situé sur le chemin de la Baronnie et les deux futures usines situées dans la zone industrialo-portuaire de Varennes.

Une équipe analyse actuellement le corridor qui pourrait accueillir la ligne électrique. Hydro a déclenché une période de consultation de la population et de l'ensemble des parties prenantes concernées afin de déterminer le meilleur tracé, en tenant compte des considérations sociales, environnementales, économiques et techniques.

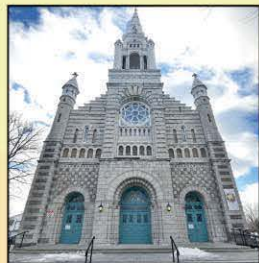
Les estimations préliminaires indiquent qu'elle devrait compter une douzaine de pylônes à treillis. Les responsables du projet souhaitent présenter le tracé de la ligne projetée à l'automne 2021. À la suite de l'obtention des autorisations requises, la construction pourra commencer et la ligne devrait être mise

en service à la fin de 2022.

Un scénario de raccordement souterrain est tout de même analysé. À l'étape actuelle des études, il semble que ce scénario en souterrain présente des défis techniques, environnementaux et économiques importants. Les résultats de l'étude d'avant-projet confirmeront le type de ligne finalement retenu.

La largeur d'emprise sera déterminée au cours de l'étude d'avant-projet en fonction de différents facteurs, soit le type et la hauteur des pylônes, la taille des arbres présents dans le milieu, etc. Pour ce genre de ligne, l'emprise pourrait être d'une largeur comprise entre 40 et 60 mètres.

La campagne de financement à la Paroisse Sainte-Julie se poursuit



En janvier, nous avons sollicité les commerces de Sainte-Julie pour nous aider au financement des réparations de l'église.

A ce moment-ci, la Paroisse Sainte-Julie désire souligner le support de ces commerçants qui désirent conserver le patrimoine Julievillois.

Un Grand Merci pour leurs dons à :

Famille Roger Savard	50 000\$
Marché du Faubourg IGA, famille Raymond	4 300\$
Caisse Desjardins des Patriotes	3 000\$
Ancrage Québec	2 000\$
Les Habitations Trigone	1 500 \$
Pépinière Jardins 2000	1 000\$
Garage Ronny Pooch	1 000\$
Oralis, clinique dentaire Dubois	1 000\$
Michel Martel paysagiste	1 500\$
Groupe Novatech	500\$
Chirosport	500\$
Clinique dentaire Saint-Joseph	500\$
STR Micro	200\$

09023

proanima.com

ADOPTION • CONSEILS
IDENTIFICATION • STÉRILISATION
ANIMAUX PERDUS

BIEN PLUS
qu'un refuge pour animaux

proanima
Servir les gens. Aider les animaux.

09011

15% DE RABAIS
Du 3 au 16 mars 2021

Sur commande à emporter seulement
De 16h à 19h 30

Pour un temps limité. Non valide les jours de fête et les jours fériés. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Valable au restaurant Casa Grecque de Boucherville seulement.

casa GRECQUE
BOUCHERVILLE
690, rue de Montbrun
450 449-2249

DOORDASH SKIP Uber Eats

casagrecque.ca

09007

Une initiative qui fait du bien

Des jeunes de Sainte-Julie écrivent au personnel de trois hôpitaux

Steve Martin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Si certains croient encore de nos jours que les jeunes sont continuellement centrés sur leur nombril et peu empathiques, une enseignante de l'école secondaire du Grand-Coteau s'est fait un plaisir de leur prouver le contraire, à sa façon.

Après avoir lu un texte du chroniqueur Patrick Lagacé publié dans La Presse à propos de la réalité de ceux qui évoluent actuellement dans le milieu hospitalier, Marie-Josée Larouche a en effet eu l'idée de demander à ses étudiants d'écrire une lettre adressée à ceux qui combattent la pandémie au quotidien, et ce, qu'ils soient infirmières, médecins... ou concierges.

« Dans son reportage, Patrick Lagacé a mis des citations de gens qui lui ont écrit et qui pratiquent toutes sortes de métiers dans le domaine de la santé. Ils expliquaient comment les choses se passaient pour eux dans leur réalité actuelle. J'ai lu ça un samedi matin comme toute bonne enseignante qui lisait son journal en buvant son café. Mais c'est le lundi en me levant à 5 h du matin que j'ai eu le flash. J'ai alors pondu un petit document vite fait que j'ai présenté plus tard à mes étudiants. »

L'art de la lettre

Évidemment, l'idée d'écrire une lettre peut sembler novatrice pour des jeunes qui ont grandi à l'ère du SMS et du clavardage. Mais plutôt que de les rebuter, il semble que le projet proposé par leur enseignante ait piqué leur curiosité.

Devant cet enthousiasme inattendu de ses protégés, l'enseignante a d'ailleurs décidé de pousser l'expérience un peu plus loin et l'exercice qui devait durer durant deux périodes s'est finalement étiré sur cinq périodes.

« Pour eux, une lettre, c'est un peu comme un pigeon voyageur, s'amuse l'enseignante. Je leur ai expliqué comment on

écrivait une lettre jadis, il n'y a pas si longtemps. Éventuellement, ils vont devoir écrire eux-mêmes des lettres d'intentions quand ils vont postuler pour un emploi. Alors, ça nous a permis de travailler la structure. »

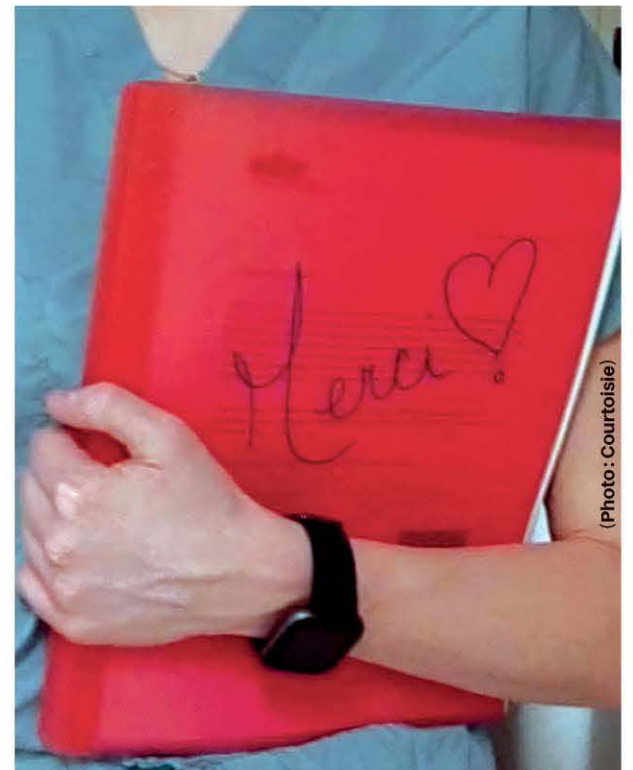
Les membres des trois groupes qui en sont à leur première année au secondaire ont par ailleurs eu à pousser leur réflexion un peu plus loin. Ce qui a permis à certains de considérer pour la première fois tout le personnel qui est nécessaire afin qu'un établissement de santé fonctionne rondement, en particulier durant une pandémie.

« Je leur ai demandé qui sont les gens qu'on peut retrouver dans un hôpital outre les infirmières et la personne qui nous accueille à l'arrivée. Ils ont fait des recherches et ils m'ont sorti plein de choses. On a parlé du fait que le rôle du concierge pouvait être tout aussi important que celui de l'administrateur. Et j'ai vu leurs yeux "s'allumer". Il y a eu des déclics. L'exercice a rendu la chose très concrète pour eux. »

Des missives inspirées

Les lettres écrites par les élèves des trois groupes de 24 étudiants de l'enseignante ont par la suite été distribuées au personnel de trois établissements de santé, soit le CHUM, l'Hôpital Pierre-Boucher ainsi que l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe.

« Ils étaient vraiment inspirés, nous révèle M^{me} Larouche. Et semble-t-il que ceux qui ont reçu les lettres ont été hyper touchés. Ce qui est beaucoup ressorti, c'est qu'ils ont constaté à quel point les jeunes sont conscients de la situation et de la réalité dans les hôpitaux. Ils se sont sentis "enveloppés" si je peux dire par leur démarche, par leurs mots. Certains ont dit que ça leur avait donné du courage. Quand j'ai dit ça à mes groupes, ils étaient vraiment fiers. Ils ont travaillé tellement fort! »



(Photo: Courtoisie)

Les précieuses lettres des étudiants ont été remises aux employés œuvrant dans trois différents hôpitaux.

PROMO EN COURS*

**APPARTEMENTS NEUFS
CONCEPT TOUT INCLUS**

POUR 50 ANS ET +

UNITÉS LIBRES IMMÉDIATEMENT

TROIS EMPLACEMENTS DE CHOIX À PROXIMITÉ DE TOUT

INCLUS DANS VOTRE MENSUALITÉ :
Électricité • Eau Chaude • Climatisation
5 électroménagers • Téléphonie • Câble • Internet

BROSSARD
Bureau de location
9165, rue Lennon
Brossard
450 926-1991

LONGUEUIL
Bureau de location
3570, chemin de Chambly
Longueuil
450 676-4692

ESPACE NATURE
Bureau de location
2500, rue Maurice-Savoie, app. 119
Longueuil
450 823-1433

SAINT-LAMBERT
Bureau de location
60, rue Cartier
Saint-Lambert
438 507-5934
sur rendez-vous seulement

*Sur certaines unités, détails auprès d'un conseiller.

vivacite@habitationstrigone.com

habitationstrigone.com

La Relève / le mardi 2 mars 2021 - Page B 7

92060

La Direction de la santé publique de la Montérégie craint une 3^e vague

Le nombre de cas et les hospitalisations sont en baisse mais les variants inquiètent

| Daniel Bastin |

Les nouvelles récentes sont encourageantes du côté de la Direction de la santé publique de la Montérégie (DSPM) puisque le nombre de cas et les hospitalisations continuent de baisser, mais l'apparition de variants dans la région préoccupe ses responsables qui exhortent la population à respecter les mesures en place, car elles ont démontré leur efficacité jusqu'à présent.

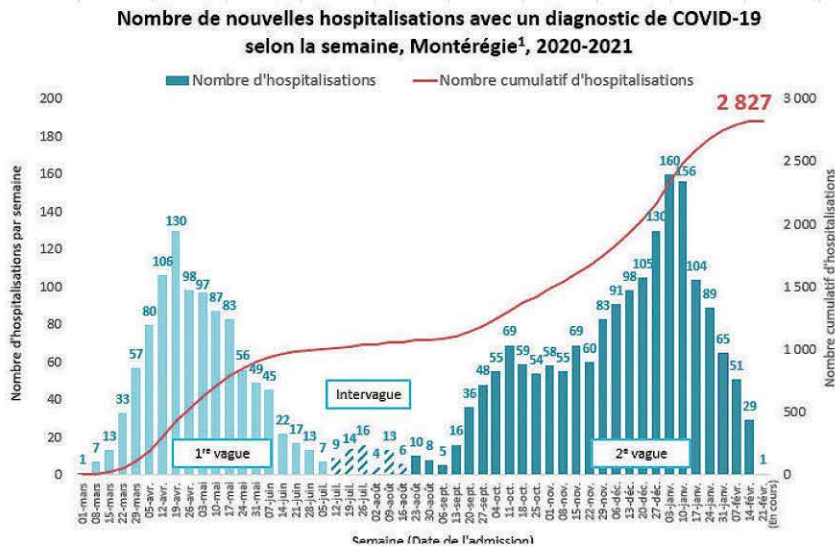
Dans les faits saillants publiés le 21 février dernier, on indique que le nombre de cas est en baisse depuis maintenant sept semaines et que cette diminution s'observe dans tous les groupes d'âge et dans toutes les municipalités régionales de comté (MRC) du territoire.

Il est intéressant également de noter que les hospitalisations diminuent pour leur part depuis six semaines, tout comme le nombre de décès. À ce jour, 3,5 % des Montérégiens qui ont eu la COVID-19 en sont décédés et l'on précise que la moyenne d'âge de ces personnes qui ont été emportées par la pandémie est de 84 ans.

Dans ce portrait statistique, on constate aussi qu'il y a 119 éclosions actives en Montérégie en date du 21 février et ce nombre est à la baisse. On en recense 48 dans les écoles, 35 sur les lieux de travail, 26 en milieu de vie fermé ou de soins ainsi que 10 en milieu de garde.

Selon les données récentes de la Direction de la santé publique de la Montérégie, on

Évolution du nombre d'hospitalisations



Il est intéressant de noter que les hospitalisations diminuent pour leur part depuis maintenant six semaines en Montérégie, tout comme le nombre de décès.

dénombrait 26 cas actifs à Boucherville le 23 février dernier; 13 à Sainte-Julie; 11 à Saint-Amable; 8 à Varennes et autant à Verchères alors que la population est pourtant quatre fois moindre que sa voisine; 5 à Contrecoeur et aucun cas à Calixa-Lavallée.

Crainte d'une troisième vague

Si le bilan donne de l'espoir, la directrice

de la DSPM, la docteure Julie Loslier, appelle toutefois la population à demeurer prudente. « La bonne nouvelle, c'est que le nombre de cas continue de diminuer, mais cette bonne nouvelle est atténuée par l'introduction de variants suspectés par une première analyse qui doit être confirmée par une deuxième analyse, mais nous avons toutes les raisons de croire que ce



En date du 21 février, on constate qu'il y a 119 éclosions actives en Montérégie et ce nombre est à la baisse. On en recense 48 dans les écoles, 35 sur les lieux de travail, 26 en milieu de vie fermé ou de soins ainsi que 10 en milieu de garde.

sont bien des variants. »

« On s'y attendait, car ils circulent déjà dans la région de Montréal et Laval, qui sont tout à côté. Les risques avec les variants, c'est qu'ils sont plus transmissibles, c'est-à-dire qu'ils se transmettent plus facilement d'une personne à l'autre et on veut éviter à tout prix une troisième vague qui serait encore plus importante que la deuxième vague. »

« Pour éviter la transmission des variants, on sait que nos mesures mises en place fonctionnent et il faut juste continuer de les appliquer avec beaucoup de rigueur », de mentionner la responsable de la santé publique en ajoutant : « Les commerces sont ouverts, mais ils ne doivent pas être considérés comme un passe-temps quand on est dans un contexte de transmission comme présentement. »

Erratum

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans notre édition du 23 février dernier sur la page couverture arrière du journal *La Relève*.

NOUS AURIONS DÛ LIRE COMME SUIT LA LISTE DE NOS COMMANDITAIRES ANNUELS :



Nous souhaitons nous excuser auprès de nos commanditaires et profitons de l'occasion pour vous remercier chaleureusement. Votre apport au sein de notre communauté est précieux!

T : 450.655.9551 AGAB.NET

09009



COLLECTE

LIVRAISON* DES BACS

MATIÈRES ORGANIQUES

DU

8

mars

AU

9

avril



BOUCHERVILLE.CA/COLLECTES



* À l'exception des résidents de bâtiments de neuf logements et plus, des industries, des commerces et des institutions.

La vaccination pour les 85 ans et plus commence bientôt à Boucherville

| Diane Lapointe |

La population pourra commencer à être vaccinée dès le 11 mars et, entre autres, à Boucherville. La vaccination est dans un premier temps offerte aux personnes nées en 1936 ou avant.

«Le début de la vaccination de la population marque une étape très importante dans la campagne de vaccination en cours. J'invite personnellement toutes les personnes de 85 ans et plus à prendre rendez-vous sans tarder. Par la suite, les gens de différents groupes d'âge seront appelés à se faire vacciner», indique la D^{re} Julie Loslier, directrice de santé publique de la Montérégie.

«Le déploiement de la campagne de vaccination auprès de la population nous donne beaucoup d'espoir dans la lutte contre cette pandémie. Même après avoir reçu le vaccin, les gens devront demeurer vigilants puisqu'il prend plusieurs semaines avant d'être efficace. Le virus circule encore, des variants plus contagieux ont été identifiés au Québec. Nous devons donc continuer à suivre les mesures de santé publique pour protéger les personnes les plus vulnérables», précise la D^{re} Loslier.

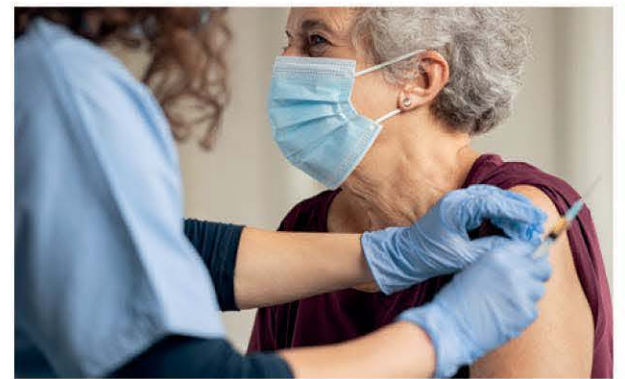
Rappelons qu'une clinique de vaccination ouvre au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois, à Boucherville. Elle sera en activité jusqu'au 23 juin. Après cette date, elle sera

installée à l'Hôtel Mortagne, toujours à Boucherville.

En Montérégie, il y a une quinzaine de sites de vaccination, dont outre Boucherville, à Longueuil, à Brossard, à Candiac, à Saint-Bruno-de-Montarville et à Mont-Saint-Hilaire.

Les citoyens sont invités à prendre rendez-vous en ligne en consultant la page Québec.ca/vaccinCOVID, ce qui constitue le moyen le plus simple et le plus rapide. Pour celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à l'utiliser, il est possible de

composer le 1 877 644-4545 pour recevoir du soutien.



175 000 \$ pour soutenir des initiatives culturelles à Boucherville



La députée de Montarville et ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, a annoncé l'octroi d'une aide financière de 175 000 \$ à la Ville de Boucherville dans le cadre d'une entente de développement culturel d'une durée de trois ans.

Visant à soutenir la municipalité dans la réalisation de ses projets culturels, cette entente permettra aux citoyens d'avoir accès à des œuvres et à des activités culturelles en phase avec leur réalité, tout en soutenant les artistes et artisans qui ont fait preuve d'une grande résilience, au cours des derniers mois.

« Je suis heureuse de donner un levier supplémentaire aux projets culturels structurants et innovants qui prennent vie à Boucherville, mais aussi dans les régions à la grandeur du Québec, a déclaré madame Roy. L'engouement pour ces projets ne se dément pas, et le nombre record d'ententes de développement culturel cette année en est la preuve concrète.»

Cette année, pas moins de 184 ententes totalisant 22 M\$ ont été conclues avec des municipalités et MRC autres que Québec et Montréal, un record depuis la création du programme!

(Source : Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications)

Deux précisions

Deux précisions à la suite de l'article publié la semaine dernière à la page 5 « Le REM à Boucherville ». Ce n'est pas le maire Jean Martel, mais bien la mairesse Francine Gadbois qui a négocié le pacte fiscal avec l'agglomération de Longueuil, lors de la création de l'agglomération, en 2006. Également, l'article fait état de trois poursuites qui auraient été entreprises par des entrepreneurs contre la Ville de Boucherville en raison du ralentissement de la construction. En fait, il y en a une de plus, donc ce sont quatre poursuites : une a été gagnée, deux ont été réglées hors cour et une est toujours pendante. (D.L.)

William Charron-Boyle récipiendaire de la médaille du gouverneur général

Pour ses succès scolaires exceptionnels, le Bouchervillois William Charron-Boyle a reçu la Médaille académique du gouverneur général pour l'année 2019-2020.

L'élève de l'école secondaire De Mortagne a obtenu la plus forte moyenne générale de tout le cinquième dans tous les domaines.



Depuis son arrivée à l'école en 2015, William a démontré des aptitudes à relever plusieurs défis en lien avec ses aspirations et ses convictions personnelles. Élève assidu, intéressé et impliqué dans sa réussite, William poursuit actuellement ses études au Collège Champlain en Sciences pures et appliquées.

La médaille du gouverneur général est la récompense la plus prestigieuse que puisse recevoir un élève fréquentant une maison d'enseignement canadienne. (D.L.)



Bonne relâche à tous !

Bravo aux élèves et aux enseignants, ainsi qu'à l'ensemble du personnel scolaire, pour votre excellent travail. Profitez de cette période de repos bien méritée.

SUZANNE DANSEREAU
Députée de Verchères



Un revenu par ménage de plus de 112 000 \$ et une des villes les « plus heureuses » du Québec

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Sainte-Julie compte quelque 30 200 résidents. Son territoire fait partie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Marguerite-D'Youville tout en étant inclus dans le vaste territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Sainte-Julie présente tous les avantages d'un centre urbain avec sa localisation au carrefour de deux autoroutes (A-20 et A-30), sa proximité avec Montréal et Longueuil, et ses nombreux services et installations. Le nouveau carrefour économique développé depuis quelques années en bordure de l'autoroute 20 en est un bel exemple.

En termes d'expansion, la Ville a pratiquement atteint son plein potentiel de développement et elle est considérée comme un pôle économique important de la région, mais a tout de même su conserver une dimension humaine, avec toute la chaleur et la proximité d'un milieu où l'on retrouve encore aujourd'hui une trame agricole et verte enviable.

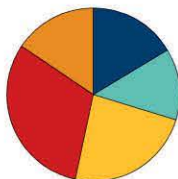
Ses activités, ses fêtes extérieures gratuites et ses accréditations de Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés en font aussi la ville familiale par excellence.

Récipiendaire des plus hautes distinctions provinciales et nationales en matière d'embellissement horticole, Sainte-Julie est également réputée pour son cadre de vie exceptionnel. Selon le classement 2014 de l'Indice relatif de bonheur, Sainte-Julie était la ville la plus heureuse du Québec.

Groupes d'âge

Moyenne d'âge: 40 ans

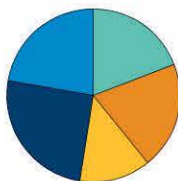
Moins de 19 ans:	16%
15 à 24 ans:	13%
25 à 44 ans:	23%
45 à 64 ans:	30%
65 ans et plus:	15%



Revenus moyens des ménages

112 251 \$

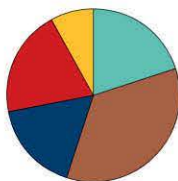
Moins de 50 000 \$:	19%
Entre 50 000 et 80 000 \$:	20%
Entre 80 000 et 100 000 \$:	13%
Entre 100 000 et 150 000 \$:	25%
Plus de 150 000 \$:	22%



Profil des ménages

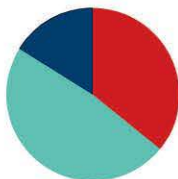
Moyenne: 2.6 personnes

Ménages avec une personne:	20%
Ménages avec deux personnes:	35%
Ménages avec trois personnes:	17%
Ménages avec quatre personnes:	20%
Ménages avec cinq personnes et plus:	8%



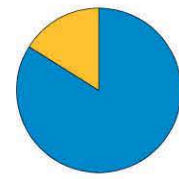
Types de familles

Couples sans enfant à la maison:	36%
Couples avec enfants à la maison:	48%
Familles monoparentales:	16%



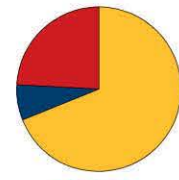
Occupation des logements

Proportion de propriétaires:	84%
Proportion de locataires:	16%



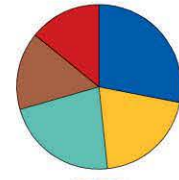
Types de logements

Maisons individuelles:	69%
Maisons jumelées ou en rangée:	7%
Immeubles de moins de cinq étages:	24%
Immeubles de cinq étages ou plus:	0%



Scolarité

Universitaire:	28%
Collégial:	21%
Secondaire:	22%
Apprentis ou métiers:	15%
Aucun diplôme:	14%



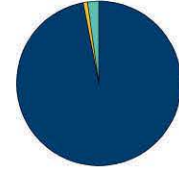
Immigration

Population non immigrante:	96%
Population immigrante:	4%



Langues parlées

Français:	97%
Anglais:	1%
Autres langues:	2%



822 entreprises ou industries

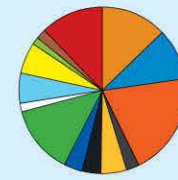
Construction : 153	18%
Services professionnels, scientifiques et techniques : 109	12%
Commerces de détail : 93	11%
Autres services (sauf les administrations publiques) 82	10%
Soins de santé et assistance sociale 63	6%
Services d'hébergement et de restauration 52	5%
Commerces en gros 52	6%
Fabrication 45	5%
Services administratifs et de soutien 40	5%
Autres 233	22%



Les principaux postes de dépenses

Dépenses moyenne par ménage 83,219\$

1-Dépenses alimentaires	13%
2-Aliments achetés au magasin et au restaurant	10%
3-Logement	20%
4-Eau, combustibles et électricité pour le logement principal	2,5%
5-Dépenses courantes	5%
6-Ameublement et équipement ménager	3,5%
7-Vêtements et accessoires	3,5%
8-Transport (privé, public)	13,5%
9-Transport public	1,5%
10-Soins de santé et soins personnels	6%
11-Loisirs, services de loisirs, matériel,	6%
12-Éducation	1,5%
13-Cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance	2%
14-Autres	12%



Sources : Statistique Canada, Centris, CMM



Inscrivez-vous GRATUITEMENT

à notre **INFOLETTRE** et recevez tous les lundis matin nos deux éditions disponibles en ligne :

www.lareleve.qc.ca

Le déneigement à Boucherville: toujours pas de preuve de collusion ou de monopole!

Le Bureau de la concurrence a institué une enquête



(Photo: Loïc-Philippe)

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Malgré un reportage de Radio-Canada présenté la semaine dernière à l'émission « La Facture », tout comme l'article « Les déneigeurs de Boucherville: division du territoire ou rationalité » publié dans le journal La Relève du 3 novembre, aucune preuve réelle ne démontre encore que les différents déneigeurs qui offrent leurs services sur le territoire de la Ville de Boucherville sont coupables de collusion pour se diviser le territoire.

À la suite du dépôt de quelques plaintes de citoyens, le Bureau de la concurrence Canada a tout de même institué une en-

quête. Pour l'heure, les enquêteurs poursuivent leur travail.

Efficacité

Lors des entrevues réalisées pour l'émission, quelques citoyens ont indiqué avoir été incapables d'obtenir une seconde soumission pour le déneigement de leur résidence, car la majorité des déneigeurs, sauf celui qui offre ses services localement, indiquent ne pas vouloir se rendre dans les autres secteurs, pour des raisons de distance, d'efficacité et de logistique.

En décembre dernier, trois déneigeurs interrogés pas « La Relève » ont expliqué les enjeux de distance, de concentration et d'efficacité pour justifier leur intention de

vouloir se concentrer sur certains secteurs. « Je ne peux pas partir du Vieux-Village pour aller faire quelques entrées dans Le Boisé », avait indiqué le déneigeur Savaria, dont la clientèle se situe principalement dans le secteur du Vieux-Boucherville.

De plus, dans le cas du quartier Du Boisé, l'ancien déneigeur de ce secteur « Déneigement Provost » a vendu son entreprise à trois autres déneigeurs de Boucherville qui se sont en quelque sorte divisés les clients. Et oui, certains clients Du Boisé ont reçu une soumission avec une augmentation substantielle en raison de l'ampleur du travail à accomplir, ce qui a incité un entrepreneur résidant Du Boisé à démarrer une entreprise de déneigement.

Sur les réseaux sociaux, les commentaires sur les sujets sont nombreux mais mitigés, car certains internautes ont souligné que le nouveau déneigeur du secteur Du Boisé « Déneigement du Boisé de Boucherville », qui a décidé d'offrir un nouveau service de déneigement pour briser les monopoles allégués, a également décidé de concentrer ses activités dans le seul secteur Du Boisé, et de ne pas offrir ses services à l'extérieur de son secteur, pour des questions de distance et d'efficacité, lui aussi!

Le Groupe Robert honoré pour son engagement en sécurité au travail

Le Groupe Robert de Boucherville, spécialisé dans l'industrie du camionnage et du transport, a raflé pour une onzième année consécutive le « TCA Fleet Safety Awards ».

Le prix a été créé par la « Truckload Carriers Association » qui regroupe plus de 200 000 camionneurs en Amérique du Nord.

Ces prix identifient les entreprises de camionnage qui ont démontré un engagement sans précédent envers la sécurité. Groupe Robert est l'entreprise de sa catégorie avec le ratio de fréquence d'accidents le plus bas par million de milles parcourus depuis 11 ans. (F. L.)



Vallée-du-Richelieu
cloria

Enfin la communauté dont vous rêvez!

Appartements locatifs pour adultes actifs.

Concept tout inclus et sans souci.

En location maintenant!

CE QUI NOUS DISTINGUE

- Appartements spacieux entièrement neufs
- Construction haut de gamme
- Fenestration abondante
- Insonorisation supérieure
- Aires communes à partager ou à réserver
- Jardins communautaires

CLORIA,
C'EST TOUT CELA
ET BIEN PLUS
ENCORE...

Visite sur rendez-vous

450 864-1212
info@cloria.ca
cloria.ca



On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies évitables par la vaccination.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19. Par la vaccination, on cherche à protéger notre système de santé et à permettre un retour à une vie plus normale.

Quand la vaccination a-t-elle commencé ?

La vaccination contre la COVID-19 a débuté au Québec dès la réception des premières doses en décembre 2020. Puisque la disponibilité des vaccins est restreinte, certains groupes plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19 sont vaccinés en priorité. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à d'autres groupes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

Quelle est la stratégie d'approvisionnement des vaccins ?

Le gouvernement du Canada a signé des accords d'achats anticipés pour sept vaccins prometteurs contre la COVID-19 auprès des compagnies suivantes: AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer et Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. Ces achats sont conditionnels à l'autorisation des vaccins par Santé Canada.

À ce jour, les vaccins des compagnies Pfizer et Moderna ont obtenu l'autorisation d'être distribués au Canada. Des vaccins de plus d'une compagnie seront utilisés afin d'accélérer la vaccination contre la COVID-19.

Quels types de vaccins contre la COVID-19 sont étudiés ?

Trois types de vaccins font l'objet d'études à l'heure actuelle.

- 1 Vaccins à ARN :** Ces vaccins contiennent une partie d'ARN du virus qui possède le mode d'emploi pour fabriquer la protéine S située à la surface du virus. Une fois l'ARN messenger à l'intérieur de nos cellules, celles-ci fabriquent des protéines semblables à celles qui se trouvent à la surface du virus grâce au mode d'emploi fourni par l'ARN messenger. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle. Le fragment d'ARN est rapidement détruit par les cellules. Il n'y a aucun risque que cet ARN modifie nos gènes.
- 2 Vaccins à vecteurs viraux :** Ils contiennent une version affaiblie d'un virus inoffensif pour l'humain dans lequel une partie de la recette du virus de la COVID-19 a été introduite. Une fois dans le corps, le vaccin entre dans nos cellules et lui donne des instructions pour fabriquer la protéine S. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.
- 3 Vaccins à base de protéines :** Ils contiennent des fragments non infectieux de protéines qui imitent l'enveloppe du virus. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

Le vaccin à ARN messenger peut-il modifier notre code génétique ?

Non. L'ARN messenger n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

Comment le vaccin agit-il ?

Lorsqu'une personne reçoit un vaccin contre le virus qui cause la COVID-19, son corps prépare sa défense contre ce virus. Une réaction immunitaire se produit, ce qui permet de neutraliser le virus en produisant des anticorps et en activant d'autres cellules de défense. La vaccination est une façon naturelle de préparer notre corps à se défendre contre les microbes qu'il pourrait rencontrer.

La plupart des vaccins en développement contre la COVID-19 favorisent la production d'anticorps pour bloquer la protéine S, la protéine qui permet au virus d'infecter le corps humain. En bloquant la protéine S, le vaccin empêche le virus d'entrer dans les cellules humaines et de les infecter.

Le virus qui cause la COVID-19 est composé d'un brin de matériel génétique, l'ARN (acide ribonucléique), entouré d'une enveloppe. À la surface du virus, on trouve des protéines, dont la protéine S (spicule) qui lui donne sa forme en couronne, d'où son nom, coronavirus.



Quels sont les effets secondaires du vaccin contre la COVID-19 ?

Des symptômes peuvent apparaître à la suite de la vaccination, par exemple une rougeur ou de la douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, de la fièvre et des frissons. Moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans, ces réactions sont généralement bénignes et de courte durée.

À ce jour, aucun effet indésirable grave n'a été identifié avec les vaccins à base d'ARN. D'autres problèmes, qui n'ont aucun lien avec le vaccin, peuvent survenir par hasard (ex. : un rhume ou une gastro).

Le vaccin ne peut pas causer la COVID-19, car il ne contient pas le virus SRAS-Co-V2, responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même développer des symptômes et contracter la COVID-19.

Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour développer un vaccin contre la grippe, et seulement 9 mois pour en fabriquer un contre la COVID-19 ?

Les efforts déployés par le passé, notamment lors de l'épidémie de SRAS en 2003, ont permis de faire avancer la recherche sur les vaccins contre les coronavirus et d'accélérer la lutte contre la COVID-19.

Actuellement, près d'une cinquantaine de vaccins contre la COVID-19 font l'objet d'essais cliniques partout dans le monde — fruit d'une collaboration scientifique sans précédent. Pour favoriser le développement rapide des vaccins dans le respect des exigences réglementaires, des ressources humaines et financières considérables ont été investies.

Les autorités de santé publique et réglementaires de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer qu'un plus grand nombre de vaccins sécuritaires et efficaces contre la COVID-19 soient disponibles le plus rapidement possible.

Pourquoi faut-il deux doses de vaccin ?

La deuxième dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la deuxième dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

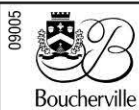
☎ 1 877 644-4545

Québec 

Pierre-Elliott Trudeau contre le Québec

«Ce qui était une stratégie délibérée est maintenant devenu une tendance lourde...»

– Stéphane Bergeron



Avis public

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RÈGLEMENT D'URBANISME

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil municipal de Boucherville statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme présentée par les propriétaires ci-après indiqué, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 22 mars 2021, à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, à 20 h.

La Ville de Boucherville tiendra une consultation écrite sur cette dérogation mineure. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 16 h le 22 mars 2021 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite dérogation mineure (préciser l'adresse visée)

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

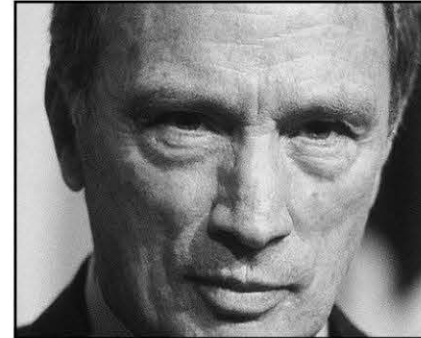
852, boulevard Marie-Victorin – modifications à une terrasse sur le toit – demande de dérogation mineure

La demande de dérogation n°2021-70016 est déposée afin d'autoriser certaines modifications à une terrasse sur le toit. Le projet déposé ne respecte pas certaines dispositions du Règlement de zonage n° 2018-290. Le tableau ci-dessous résume la demande de dérogation mineure :

EFFET DE LA DÉROGATION	ARTICLE / GRILLE DE SPÉCIFICATIONS (RÉGL. N° 2018-290)	NORME	SITUATION	DÉROGATION DEMANDÉE
Permettre que l'accès à la terrasse sur le toit ne se fasse pas par l'intérieur du bâtiment	9-28 5)	L'accès à la terrasse doit se faire par l'intérieur du bâtiment.	L'accès à la terrasse sur le toit se fait par un escalier situé à l'extérieur sur le mur arrière du bâtiment.	Permettre que l'accès à la terrasse sur le toit se fasse par un escalier situé à l'extérieur sur le mur arrière du bâtiment
Permettre un empiètement dans le recul minimal requis entre la terrasse et tout mur extérieur du bâtiment	9-28 2)	Un recul minimal de 1,5 m est requis entre la terrasse et tout mur extérieur du bâtiment.	Le passage reliant l'escalier extérieur à la terrasse empiète dans le recul minimal requis entre la terrasse et tout mur extérieur du bâtiment.	Permettre que le passage reliant l'escalier extérieur à la terrasse empiète dans le recul minimal requis entre la terrasse et tout mur extérieur du bâtiment

FAIT À BOUCHERVILLE,
Ce 22^e jour de février 2021
La greffière,
Marie-Pier Lamarche

Le député de Montarville et porte-parole du Bloc québécois en matière d'affaires étrangères et intergouvernementales, Stéphane Bergeron, a soulevé un certain nombre de questions à la Chambre des communes, le 24 février dernier, au sujet des manœuvres de l'ancien premier ministre Pierre-Elliott Trudeau contre l'économie et la démocratie québécoises. « Nous avons pu lire des comptes rendus troublants de conversations officielles entre le gouvernement américain et le premier ministre de l'époque, Pierre-Elliott Trudeau, dans lesquelles celui-ci évoquait une stratégie diplomatique et industrielle visant à miner l'économie québécoise », a déclaré M. Bergeron. On y apprenait, en effet, qu'après l'élection du Parti québécois, en 1976, M. Trudeau a demandé au milliardaire Paul Desmarais de déplacer ses activités hors du Québec dans l'objectif d'y faire doubler le taux de chômage. Il envisageait donc, à des fins purement politiques, de faire perdre leur emploi à d'honnêtes gens », a dénoncé le député de Montarville. L'actuel premier



ministre, Justin Trudeau, ayant répondu qu'il ne voulait pas s'engager dans un débat sur le passé avec le Bloc québécois, Stéphane Bergeron a rétorqué du tac au tac : « Parlons donc du présent, dans ce cas ! Ces révélations ravivent les questionnements sur le soutien fédéral aux fleurons industriels québécois. Ottawa abandonne notre aérospatiale, étant le seul pays majeur à ne pas avoir de politique structurante en la matière. Il abandonne la Davie et notre expertise en construction navale. Alors que le Québec est un pionnier en électrification des transports, c'est en Ontario qu'il investit 300 millions de dollars pour développer des batteries et la liste est longue... » « On le voit ; ce qui constitue, au minimum, une tendance lourde aujourd'hui était une stratégie délibérée sous Pierre-Elliott Trudeau. Dans les circonstances, l'actuel premier ministre doit plus que jamais expliquer sa négligence envers nos fleurons. Le fera-t-il? », de conclure Stéphane Bergeron, sans obtenir de réponse satisfaisante de la part de Justin Trudeau.

Avis de publication d'un règlement

- Lors de sa séance tenue le 18 février 2021, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le Règlement CA-2020-332 modifiant le Règlement CA-2016-254 sur le service de sécurité incendie.
- Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.
- Une copie de ce règlement peut être consultée sur <https://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux> ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec, aux heures normales de bureau.

Longueuil, le 2 mars 2021
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière de la Ville



Demande de soumissions

Appel d'offres numéro AP/2021-004 Travaux de terrassement et de pavage de la cour de conteneurs – Écocentre Marguerite-D'Youville, secteur Sud, à Varennes

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Marguerite-D'Youville désire recevoir des soumissions pour des travaux de terrassement et de pavage de la cour de conteneurs de l'Écocentre Marguerite-D'Youville, secteur Sud, à Varennes.

Documents

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site Internet du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO). Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement identifiés à cette fin, dans une enveloppe opaque cachetée portant la mention du titre de l'appel d'offres présenté.

Dans le contexte actuel, provoqué par la pandémie de la COVID-19, les bureaux de la MRC demeureront potentiellement fermés. Ainsi, les documents doivent être adressés au Service juridique de la MRC de Marguerite-D'Youville et envoyés au 609, route Marie-Victorin, à Verchères (Québec) J0L 2R0 :

- soit par le biais des services d'expédition de Postes Canada. Les documents seront récupérés au bureau de poste par le personnel désigné. Il appartient au soumissionnaire de s'assurer que les documents soient transmis dans le délai ci-dessous ;
- soit en les remettant en personne, en prenant rendez-vous avec M^{me} Andrée-Anne Beaudoin, aux coordonnées indiquées ci-dessous, qui indiquera au soumissionnaire les mesures à prendre pour ce faire sans que quelconque contact physique ne soit nécessaire.

Dans les deux cas, ils doivent être reçus au plus tard à 13 h 30, le vendredi 19 mars 2021. Les soumissions seront ouvertes au même endroit, le même jour à 13 h 30. Seules les soumissions déposées à la MRC de Marguerite-D'Youville seront considérées et seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant un lieu d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

La MRC de Marguerite-D'Youville ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec M^{me} Andrée-Anne Beaudoin, greffière au Service juridique, par courriel seulement, à l'adresse suivante : abeaudoin@margueritedyouville.ca.

Donné à Verchères, ce 1^{er} mars 2021.

Sylvain Berthiaume
Directeur général et secrétaire-trésorier

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

Avis de la tenue d'une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur un règlement d'emprunt

- Lors de sa séance tenue le 18 février 2021, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le Règlement CA-2020-334 décrétant un emprunt pour le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires, de plans et devis et la surveillance de travaux relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées. Ce règlement décrète un emprunt n'excédant pas 4 500 000 \$.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Une demande doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : le numéro ou le titre de du règlement faisant l'objet de la demande ainsi que les nom, adresse et qualité de la personne habile à voter, appuyés de sa signature. Cette demande doit être accompagnée d'une copie de l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes. Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant de son droit d'y être inscrite. Cette procédure d'enregistrement se déroulera du 4 mars au 18 mars 2021.
- Cette demande peut être soumise en s'enregistrant sur la plate-forme prévue à cette fin au lien suivant : <https://registre.longueuil.quebec> ou par courrier adressé à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec), J3Y 9G4, Canada.
- Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 20 745. Si ce nombre de demandes n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur le site internet de la Ville de Longueuil, le 19 mars 2021.
- Une copie de ce règlement peut être consultée sur <http://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux> ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec pendant la procédure d'enregistrement et aux heures normales de bureau. Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil
- Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, toute personne qui, le 18 février 2021, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit une des deux conditions suivantes :
 - 1^o être une personne physique domiciliée sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert et, depuis au moins six mois, au Québec ;
 - 2^o être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert. Une personne physique doit également, le 18 février 2021, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Toutefois, dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble et des cooccupants d'un établissement d'entreprise, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de l'établissement. Les copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter de l'agglomération de Longueuil, désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.
- La personne morale qui est habile à voter exerce son droit d'enregistrement par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. La personne désignée doit, le 18 février 2021 et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Longueuil, le 2 mars 2021
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière de la Ville



45 % moins d'animaux abandonnés en 2020

| Diane Lapointe |

Depuis la pandémie, les gens demeurent plus à la maison et ils ont davantage le temps de s'en occuper. Le nombre d'abandons a diminué de 45 % en 2020 dans les neuf municipalités desservies par les services animaliers Proanima, dont fait partie Boucherville. La directrice générale de cet organisme, Anny Kirouac, espère que cette tendance perdurera en 2021.

Au cours de la dernière année, Proanima a accueilli 3622 animaux, dont 1281 ont été abandonnés par leurs propriétaires. 92 % d'entre eux ont été sauvés. Du côté des 1445 animaux errants retrouvés, 19 % ont été réclamés par leurs maîtres, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2019 (12 %). Cependant, seulement 7 % des chats perdus ont été récupérés, principalement en raison d'un manque d'identification. Encore beaucoup trop d'animaux ne possèdent ni médaille ni micropuce, remarque Proanima dans son rapport annuel.



Proanima a accueilli 3622 animaux en 2020.

COVID-19

La pandémie a amené plusieurs changements sur le plan sanitaire dans tous les secteurs d'activité. Afin d'enrayer les risques de contamination au sein de ses locaux, Proanima a mis sur pied, au début de la pandémie, une « zone rouge » pour accueillir les animaux potentiellement infectés par la COVID-19 provenant de propriétaires hospitalisés ou décédés en raison du virus.

Aussi, pour libérer au maximum ses espaces et éviter les risques de contagion, l'équipe a procédé au cours de la première vague, alors que le refuge était fermé au public, au transfert d'une centaine d'animaux en familles d'accueil.

Enfin, signalons également qu'environ 200 chats orphelins ont été sauvés grâce aux 150 familles d'accueil qui les ont accueillis.

« En 2020, nous avons réussi à maintenir et même dépasser les 90 % d'animaux sauvés. Nous avons réussi à garder tous nos services disponibles au public et les rendre

encore plus efficaces grâce au système de rendez-vous personnalisé. Nous avons même su développer de nouveaux services adaptés aux besoins des citoyens et à ceux de l'administration de nos villes et municipalités clientes. Par exemple, le Soutien aux propriétaires vulnérables en temps de COVID-19 ou l'Encadrement des chiens à risque.

Nous avons réussi à renforcer encore plus la biosécurité et la sécurité de nos installations, parce que nous avons à cœur la protection de nos employés et bénévoles », a précisé M^{me} Kirouac.

3622 animaux en 2020

- 1319 adoptions (1108 chats, 134 chiens, 77 exotiques)
- 265 transferts dans des groupes de sauvetage
- 372 stérilisations de chats pour personnes à faibles revenus
- 501 chats de l'extérieur stérilisés/vaccinés/ et relâchés
- 256 euthanasies
- 20 décès naturels
- 270 réclamations
- 619 adoptions en animaleries

Partage des revenus médiatiques Xavier Barsalou-Duval compte maintenir la pression malgré le rejet de la motion du Bloc québécois au parlement

Xavier Barsalou-Duval, député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères s'engage à poursuivre la lutte pour un encadrement législatif permettant un partage équitable des revenus entre les médias d'information et les géants du numérique. « Le gouvernement canadien affaiblit davantage l'information locale chaque jour où il laisse perdurer l'iniquité entre nos médias locaux et les géants du Web comme Google et Facebook. On ne compte plus le nombre des médias québécois qui ont cessé leurs activités au cours des dernières années. La crise est profonde et nécessite des actions urgentes », a déclaré Xavier Barsalou-Duval. Afin d'appuyer le front commun des éditeurs québécois, le Bloc québécois a déposé, le

17 février dernier, la motion suivante au parlement : « Que la Chambre souligne que l'apport de nos médias d'information et le travail acharné de nos journalistes contribuent à la vitalité du débat démocratique; qu'elle reconnaisse l'iniquité entre les géants du Web et nos médias dans les revenus publicitaires tirés du partage du travail de nos créateurs de contenu sur les diverses plateformes numériques; et qu'elle demande au gouvernement d'intervenir avec toute l'urgence que la situation requiert afin de mettre en place un système réglementaire assurant un partage juste et équitable des revenus publicitaires obtenus grâce à l'usage des contenus et de la propriété intellectuelle des médias québécois et canadiens. » « Nous avons

une occasion de faire bloc afin de forcer les libéraux de Justin Trudeau à agir. Malheureusement, les conservateurs ont refusé de nous appuyer, préférant être les complices des multinationales américaines et de l'appauvrissement de l'information d'ici », a déploré le député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères. « Sans le travail des journalistes, il n'y aurait pas d'articles à partager sur les réseaux sociaux. Ottawa doit faire payer aux géants du Web les impôts sur les bénéfices qu'ils font chez nous afin que cet argent profite à nos médias et à notre culture », a conclu monsieur Barsalou-Duval.

(Source : Bureau de Xavier Barsalou-Duval, député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères.)



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL

Agglomération de Longueuil

Le Réseau de transport de Longueuil, en conformité avec l'article 26 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, publie le calendrier des assemblées publiques ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2021 et le mois de février 2022, en vertu de la résolution numéro 21-03, adoptée lors de l'assemblée publique ordinaire du 4 février 2021 :

11 mars 2021 1^{er} avril 2021 6 mai 2021 3 juin 2021	7 juillet 2021 2 septembre 2021 6 octobre 2021 4 novembre 2021	1^{er} décembre 2021 3 février 2022
--	---	--

En raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19 et aux mesures imposées par le gouvernement du Québec, les assemblées publiques du conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil se tiennent par visioconférence et débutent à 17h.

Les personnes désirant poser des questions lors de cette assemblée doivent remplir et transmettre le formulaire en ligne entre 10h et midi lors de la journée de la séance. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le : <https://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/rtl/conseil-d-administration/questions-du-public/>

L'enregistrement des séances sera publié dès que possible sur le site web du RTL à l'adresse suivante : <https://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/rtl/conseil-d-administration/diffusion/>

Fait à Longueuil, ce mardi 2 mars 2021.

Me Carole Cousineau
Secrétaire du Réseau de transport de Longueuil

450 463-0131 | rtl-longueuil.qc.ca

Achetez un système Mr. Slim de Mitsubishi admissible et recevez un rabais du manufacturier de 234\$*

*Certaines conditions s'appliquent

Profitez des subventions gouvernementales

Réfrigération Collette Inc.

Depuis 1980
À votre service depuis 40 ans

MEMBRE APCHA Montréal métropolitain
RBQ 8103-3219-30

450-652-3112

1-1348 boul. Lionel-Boulet, Varennes

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

Dévoués depuis le début de la pandémie à nourrir le Québec, la sécurité de nos clients et celle de nos employés continue d'être au cœur de nos priorités.

Merci de nous faire confiance!

NETTOYAGE FRÉQUENT DES PANIERS



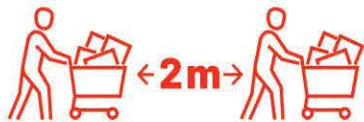
DÉSINFECTANT POUR LES MAINS À L'ENTRÉE



COUVRE-VISAGE OBLIGATOIRE



RESPECT DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE



SIGNALISATION DANS LES ALLÉES



SERVICES D'ÉPICERIE EN LIGNE



POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ METRO.CA

mon guide mieux choisir, mieux vivre présente



4 AU 31 MARS

CONCOURS À GAGNER

12 escapades de rêve à l'île d'Anticosti d'une valeur totale de **50 000 \$**

Venez découvrir l'île d'Anticosti



Pour participer : Repérez le vert

Achetez un produit avec une étiquette verte

Recevez un code unique à la caisse

Inscrivez ce code sur metro.ca

Détails sur metro.ca

C'EST EXCLUSIF! chez metro

Metro est fière de soutenir l'économie d'ici en s'associant aux cabanes à sucre d'ici!



SAVOUREZ un vrai repas de cabane à sucre à la maison!

Choix de repas pour 2 à 8 personnes

COMMANDEZ EN LIGNE SEULEMENT SUR macabanealamaison.ca

2 façons de récupérer votre boîte-repas



- 1 Cueillette dans les cabanes à sucre participantes
- 2 Cueillette chez votre épicerie metro

BOCCONCINI TRE STELLE
200 g, sélection feta 200 g, fromage fondu 375 g, tomates, mozzarella, pesto, olives, herbes fraîches, sauce tomate, vinaigre de vin rouge, huile d'olive extra vierge.

2/9\$

FETA
200 g

7.99

BOCCONCINI
200 g

BOCCONCINI TRE STELLE
200 g, sélection feta 200 g, fromage fondu 375 g, tomates, mozzarella, pesto, olives, herbes fraîches, sauce tomate, vinaigre de vin rouge, huile d'olive extra vierge.

7.99

CREVETTES SAUVAGES
D'ARGENTINE MARINA DEL REY
SURSELES, NON-CUITES, FILETES À RECOUVERTES 15 cm, 1/2 lb, PELEES, DÉVINEES AVEC SAUCE DE 20 ml, 1/2 lb, 200 g

MI-MAIGRE
2.69 /lb

BOEUF HACHE MI-MAIGRE
FORMAT ÉCONOMIQUE
MEDIUM GRINDING BEEF, ECONOMIC PACK
5.93/kg

BOCCONCINI TRE STELLE
200 g, sélection feta 200 g, fromage fondu 375 g, tomates, mozzarella, pesto, olives, herbes fraîches, sauce tomate, vinaigre de vin rouge, huile d'olive extra vierge.

2/9\$

FETA
200 g

7.99

BOCCONCINI
200 g

BOCCONCINI TRE STELLE
200 g, sélection feta 200 g, fromage fondu 375 g, tomates, mozzarella, pesto, olives, herbes fraîches, sauce tomate, vinaigre de vin rouge, huile d'olive extra vierge.

7.99

CREVETTES SAUVAGES
D'ARGENTINE MARINA DEL REY
SURSELES, NON-CUITES, FILETES À RECOUVERTES 15 cm, 1/2 lb, PELEES, DÉVINEES AVEC SAUCE DE 20 ml, 1/2 lb, 200 g

MI-MAIGRE
2.69 /lb

BOEUF HACHE MI-MAIGRE
FORMAT ÉCONOMIQUE
MEDIUM GRINDING BEEF, ECONOMIC PACK
5.93/kg

BOCCONCINI TRE STELLE
200 g, sélection feta 200 g, fromage fondu 375 g, tomates, mozzarella, pesto, olives, herbes fraîches, sauce tomate, vinaigre de vin rouge, huile d'olive extra vierge.

2/9\$

FETA
200 g

7.99

BOCCONCINI
200 g

BOCCONCINI TRE STELLE
200 g, sélection feta 200 g, fromage fondu 375 g, tomates, mozzarella, pesto, olives, herbes fraîches, sauce tomate, vinaigre de vin rouge, huile d'olive extra vierge.

7.99

CREVETTES SAUVAGES
D'ARGENTINE MARINA DEL REY
SURSELES, NON-CUITES, FILETES À RECOUVERTES 15 cm, 1/2 lb, PELEES, DÉVINEES AVEC SAUCE DE 20 ml, 1/2 lb, 200 g

MI-MAIGRE
2.69 /lb

BOEUF HACHE MI-MAIGRE
FORMAT ÉCONOMIQUE
MEDIUM GRINDING BEEF, ECONOMIC PACK
5.93/kg

8.99

ÉLEVÉ 2 ANS antibiotiques

PRIME

LANIÈRES DE POULET

PORTIONS DE POULET PANÉES MAPLE LEAF PRIME
SURSELES, LAMÉES, BOURDES, CROQUETTES, ESCALOPETTES DE POULET, FARCES, 360-750 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN

MAPLE LEAF PRIME BREADED CHICKEN PORTIONS

7.99 /lb

FILETS DE TRUITE
SURSELES, SANGARIÈTES
TROUT FILLETS
11.61/kg

7.99 /lb

BAVETTE DE BOEUF
CAL. 6&B
BEEF FLAP MEAT
24,23/kg

10.99 /lb

Plus de 20 recettes sur metro.ca

RÔTI D'ÉPAULE PICNIC DE PORC FRAIS
FRESH PORK PICNIC CHOLEUR BASTED
3.28/kg

1.49 /lb

BOISSON RÉFRIGÉRÉE KOMBUCHA RISE
1 L, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
KOMBUCHA RISE REFRIGERATED DRINK

6.99

BIEN CHOISIR mieux vivre

RISE

RISE

BIO

1 lb

300 g

BBQ

SEA SALT

SEASONING

CRUSTILLES SELECTION
454 g, IRRESISTIBLES 300 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
SELECTION POTATO CHIPS

1.99

IMBATTABLE!

CRACKER BARREL

CRACKER BARREL

FROMAGE CRACKER BARREL
400 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
CRACKER BARREL CHEESE

4.97

MAYONNAISE HELLMANN'S
SAUCES À SALADE, 710-840 ml, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
HELLMANN'S MAYONNAISE

3.99

SIROP D'ÉRABLE IRRESISTIBLES
946 ml, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
IRRESISTIBLES MAPLE SYRUP

8.99

IMBATTABLE!

BEURRE D'ARACHIDE KRAFT
750 ml, TARTINADE, MOUSSETTES, CHOCOLAT 725 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
KRAFT PEANUT BUTTER

3.77

SANS HUILE DE PALME

WALLABOO TRAIL

Toro loco

NICOLAS LALOUX

VIN ROUGE OU BLANC
LE FURET NOIR, MARQUIS DE MICHODURE, NICOLAS LALOUX, WALLABOO TRAIL, TORO LOCO, AU QUOTIDIEN, REVOLUTION, SMOKEY BAY, CONTRASTION, A.L. VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
RED OR WHITE WINE

6.99

OBTENEZ 6\$ DE RABAIS À L'ACHAT D'UN VINER A.L.

VAL NATURE

CELEBRATION

NATURALIA

BARRES VAL NATURE
120-230 g, SÉLECTION CÉRÉALES IRRESISTIBLES NATURALIA 150 g, CÉLESTIC BARRES CELEBRATION 175 g, MUFFIN MAR BARRES 225 g, CHOCOLAT MAR 160-192 g, FROIT 6-LENGS COLLECTION AUX FRUITS 120 g, SÉLECTION COLLECTOR AUX POMMES 4075 g, IRRESISTIBLES MEXICAINES 40-192-113 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
NATURE VALLEY BARS

PRIX MEMBRE 1.77

PRIX NON-MEMBRE 1.99

Mes Vendredis GRATUITS!

EXCLUSIF AUX MEMBRES metro&moi

WOW!

Aucun achat requis

VALEUR DE 4,49\$

MÉLANGE BIOLOGIQUE GEOVITA
250 g, VOIR DISPONIBILITÉ EN MAGASIN
GEOVITA ORGANIC MIX

2.99

ESSAYEZ-LE DANS VOS SALADES DE LÉGUMINEUSES, UN VRAI DÉLICÉ!

CETTE SEMAINE

- Coupon disponible sur l'appi
- Mon Metro le vendredi seulement!
- Coupon échangeable jusqu'au jeudi suivant

La CUEILLETTE de COMMANDE EN LIGNE est maintenant disponible dans votre ville.



Nous sommes ouvert tous les jours jusqu'à 19h30

Du jeudi 4 mars au mercredi 10 mars 2021 From Thursday, March 4th to Wednesday, March 10th, 2021

167 /lb
RAISIN ROUGE SANS PÉPINS
CAT. No 1
SEEDLESS RED GRAPES
3,68/kg

WOW
PRIX MEMBRE
99¢
PRIX NON-MEMBRE
1.99

5 UNITÉS

AVOCATS
SAC 5 UN.
AVOCADOS

OBTENEZ 100 POINTS
À L'ACHAT DE 15\$ ET PLUS DE FRUITS ET LÉGUMES*

1.99 /lb
POIVRONS ROUGES, ORANGE OU JAUNES DE SERRE
IMPORTÉS DU MEXIQUE ET/OU DU HONDURAS ET/OU DE L'ESPAGNE
HOTHOUSE PEPS, CORNERS, OR YELLOW PEPPERS
4,39/kg

ASPERGES
IMPORTÉES DU MEXIQUE
ASPARAGUS
0,99 c. ch.

AU CHOIX
99¢

POIRES BARTLETT
CAT. EXTRA DE FANTAISIE, GR 80-100 OU POMMES CORTLAND, EMPIRE, MCINTOSH OU SPARTAN
PRODUIT DU QUÉBEC, CANADA DE FANTAISIE, GR 80-110
BARTLETT PEARS OR APPLES
0,99/lb - 2,18/kg

2.99
COCKTAIL AUX LÉGUMES GARDEN COCKTAIL
1,89 L. MOTT'S CLAMATO COCKTAIL 1,89 L. 470C mL, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
GARDEN COCKTAIL VEGETABLE COCKTAIL

3/3.33
BOISSON GAZEUSE SELECTION
BOUILLISSONNEE 2 L, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
SELECTION SOFT DRINK

3/7\$
FROMAGE À LA CRÈME SELECTION
227-250 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
SELECTION CREAM CHEESE

3.99
PIZZA IRRESISTIBLES
SURGÉLÉE, ÉTIRÉE À LA MAIN 340-358 g. PAIN PLAT 340-376 g. GUSTO ITALIANO CROÛTE MINCE 340-390 g. CHICO CRESSI 300 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
IRRESISTIBLES PIZZA

3.49
CÉRÉALES KELLOGG'S, GENERAL MILLS
VOIR FORMATS ET VARIÉTÉS EN MAGASIN
KELLOGG'S, GENERAL MILLS CEREAL

3.33
YOGURT GREC OIKOS DANONE
475-500 g. LIQUÉ À FRISE 475 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
DANONE OIKOS GREEK YOGURT

MARCHÉ SABREVOIS INC.
535, Samuel-De Champlain
Boucherville
De 8h à 19h30

MARCHÉ J.C. MESSIER INC.
650, Fort Saint-Louis
Boucherville
De 8 h à 19h30

4.99
FROMAGE RÂPÉ SELECTION
300 g. IRRESISTIBLES 220-320 g. P.F.T. QUEBEC FROMAGE EN GRANDS A.P. FINE 200 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
SELECTION SHREDDED CHEESE

3.99
BOISSON OU JUS REFRIGÉRÉ SIMPLY
1,5 L. SELECTION JUS D'ORANGE, IRRESISTIBLES MÊME ANGE DE JUS 2,5 L, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
SIMPLY REFRIGERATED DRINK OR JUICE

2/6\$
AMUSE-GUEULE TOSTITOS
220 g. CROÛTES TORTILLA 205-300 g. SALSA 416-423 mL, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
TOSTITOS SNACKS

5.99
PAPIER HYGIÉNIQUE CASHMERE
12-24. CROÛTES TORTILLA 205-300 g. SALSA 416-423 mL, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
CASHMERE BATHROOM TISSUE

2/7\$
SERVIETTES HYGIÉNIQUES ALWAYS
PROTÈGE-DESSOUS, 14-42 mL, TAMPAK TAMPONS 18-20 mL, COLLETTE FUSION GEL À RASER P90 & CREST DENTIFRICES 50 mL, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
ALWAYS HYGIENIC PADS

83¢
YOGURT À BOIRE YOP YOPLAIT
200 mL, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
YOPLAIT YOP DRINKABLE YOGURT

5.49
METS CHINOIS ASIAN INSPIRATIONS
SURGÉLÉS, 400 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
ASIAN FROZEN INSPIRATIONS CHINESE FOOD

2\$
PAINS TRANCHES VILLAGGIO
600-675 g. BON MATIN 400-600 g. SE-MÉTRONNE SANS GRAS, SANS SUCRE, 500-600 g. SELECTION PAINS À HAMBURGER OU À PROFITOL 12 cm, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
VILLAGGIO SLICED BREADS VOIR RÉDUCTION SUR REÇU DE CAISSE
ÉCONOMISEZ 2\$ AL CROÛTE DE 2 PRODUITS ALTERNATIFS

20.99
BIÈRE HEINEKEN, CORONA EXTRA, STELLA ARTOIS, 1664, STAROPRAMEN
CAISSE, 3000 mL, 30 CANETTES
CONSIGNÉES 12/330-355 mL, VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

2/58.98
BIÈRE MOLSON COORS LIGHT, DRY, LABATT BUDWEISER, BUD LIGHT, SLEEMAN ORIGINAL DRAUGHT
CAISSE, 3000 mL, 30 CANETTES
CONSIGNÉES 24/240-355 mL, VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

37.99
BIÈRE MOLSON EXPORT, COORS LIGHT, LABATT BUD LIGHT, BUDWEISER, SLEEMAN ORIGINAL DRAUGHT
CAISSE, 3000 mL, 30 CANETTES
CONSIGNÉES 28-30/355 mL, VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

Toujours au prix minimum garanti !
Lait régulier, format 4 L

3.99
QUÉBON LOCAL
2%
3.99

MARCHÉ CENTRAL C.J.C. LTÉE
2642, chemin Chambly
Longueuil
De 8h à 19h30

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur chez les marchands Metro participants de la province de Québec du jeudi 4 mars au mercredi 10 mars 2021 jusqu'à la fermeture. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement. Consultez votre marchand pour connaître les heures d'ouverture. Pour toutes les conditions du programme, voir sur metro.ca. Sous la présentation de la carte metro&moi, l'attribution des points est calculée sur le montant total, avant taxes, et exclut les produits stipulés dans les modalités du programme. Ne s'applique pas sur les points bonus. metro&moi et points m sont des marques de commerce de Metro inc. La circulaire affichée sur metro.ca prévaut sur les circulaires affichées sur des sites externes.

metro.ca

La Relève / le mardi 2 mars 2021 - Page B 17



PETITES ANNONCES

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur VosClassées.ca.

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

Mode de paiement :

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Offrez-vous des extras
✓ Encadré ✓ Titre centré
✓ Couleur ✓ Caractères gras
Informez-vous auprès de votre téléconseiller

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

Depuis le 3 avril, la centrale des annonces classées est ouverte de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

IMMOBILIER 100 à 299

MARCHANDISE 300 à 399

SERVICES 400 à 599

EMPLOI ET FORMATION 600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899

VÉHICULES 900 à 999

Pour vos recherches locales

guide de ma Ville.com



Annuaire imprimé ou en ligne guidedemaville@videotron.ca

Arbitres de baseball recherchés

L'équipe de l'Organisation du baseball mineur de Boucherville est déjà à préparer la prochaine saison estivale. Dans le but d'offrir un encadrement de qualité aux jeunes passionnés de baseball, l'OBMB est à la recherche d'arbitres afin d'officier dans les différentes catégories.

Cette dernière offre la formation, l'encadrement, un montant pour l'acquisition de l'uniforme et une rémunération pour chaque partie arbitrée. Contrairement à la croyance populaire, ce n'est pas seulement pour les adolescents (13 ans et plus); les adultes sont les bienvenus au sein de la confrérie des arbitres.

L'expérience vous intéresse? Consultez le site Internet au www.obmb.com afin de remplir le formulaire d'inscription ou communiquez avec l'organisation à jeremyhuotbaseball@hotmail.com



Offres d'emploi

COSTCO WHOLESALE Nous embauchons **CENTRE DE DISTRIBUTION VARENNES**

MANUTENTIONNAIRE / PRÉPARATEUR DE COMMANDE
16\$/h
25 heures garanties | Avantages sociaux
Possibilité d'avancement

Postuler au Costco.ca : Carrières

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de M. ROGER DAIGLE, en son vivant résidant et domicilié au 231 rue Thomas Chapais, Ste-Julie, province de Québec, J7E 1N4, survenu le neuf octobre 2020 (2020-10-09), un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté par les intéressés, au 189 rue Lansdowne, Saint-Bruno de Montarville, province de Québec, J3V 1W6.

Donné à Saint-Bruno de Montarville, le 18 février 2021.
Mario Daigle, liquidateur.

Les professionnels

SERGE HAMEL D.D.
Denturologiste
Fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles

450-655-3516
655, Marie-Victorin, Boucherville, J4B 1X6

Du lundi au jeudi

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Avant-Garde Artisans Brasseurs inc. A/S M. Renaud Gouin 5500, rue Hochelaga Local 150 Montréal (Québec) H1N 3L7 Dossier : 55-30-2613	Demande d'un permis d'entrepôt (bière) aux fins de l'agent.	1405, rue Graham-Bell Local 102 Boucherville (Québec) J4B 6A1

Québec

205 Logements / appartements à louer
4-1/2, Boucherville, demi sous-sol, non-fumeur, entrées laveuse sècheuse, 2 stationnements, pas d'animaux, enquête de crédit, 775\$, 514-247-0885

310 Divers à vendre
VÉLO électrique neuf, 150 km d'autonomie, 500 watts, 438-492-2103 Gilles

365 Poêle / fournaise / bois de foyer
BOIS de foyer Borduas et Bossé. Érable, bois franc 100%. Prenons réservations. Livraison toute l'année. 450-347-2751; possibilité texto

410 Coiffure/beauté/esthétique
SERVICE de coiffeuse à domicile, Boucherville et environs, Yolande, 450-641-0393

280 Entrepôts à louer
À Ste-Julie. Mini entrepôts, à partir de 40 pi.ca. 450-649-8867

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques
BIEN-ÊTRE : Massothérapie relaxation ou thérapeutique. Reçus, certificats cadeaux. 514-867-2201; Mila

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques
LA massothérapie, relaxe le corps et l'esprit en tant de pandémie. Reçu. Mont-St-Hilaire. 514-929-0969

424 Astrologie/occultisme
Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 514-613-0179

452 Planchers / Pose et sablage
SABLAGE de Planchers Pose, réparation, teinture Sablage d'escaliers Finition au choix 450-653-3109 planchersduclous.com R.B.Q.: 5735-6396-01

484 Services divers
SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 514-282-2022 www.sos-saaq.com

485 Agence de rencontre avec permis
CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

555 Argent à prêter
FINANCEMENT HYPO-THÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE. Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexible. Financement Brissson 1-866-566-7081 www.automobilebrissson.com

585 Services financiers divers
SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8h à 20h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

605 Emplois divers
RECHERCHE employés en entretien ménager, temps plein et partiel, jour, soir et/ou fin de semaine. Région Rivésud. 450-449-0011; Gérard

RECHERCHE rembourreur, tailleur, couturière. Temps plein. Rembourrage Interprovincial, St-Bruno. 450-441-5372

950 Ferraille
M.D. Recyclage achetons autos pour ferraille. Bons prix! Nous rejoindre. 514-813-4363,

tandem emploi

Horizon Carrière : des outils pour une recherche d'emploi efficace!

Réseau de contacts
CV et lettres de présentation personnalisés
Simulation d'entrevue
Accompagnement selon VOS BESOINS

450 464-5323 | C'est gratuit!
Nos activités respectent les consignes sanitaires

Avec la participation financière de:

545, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 301
Belœil QC J3G 4H8
www.tandem-emploi.org

NOUVEAU!

Les mots croisés :
une vraie gymnastique intellectuelle!
Cruciverbistes, À VOUS DE JOUER!

lareleve.qc.ca/mots-croises

MOTS CROISÉS EN LIGNE

La **Relève**.qc.ca

Jacques Castonguay, l'ange gardien du patrimoine religieux n'est plus

Offres d'emploi



09001

Coordonnateur(trice) de bénévoles recherché(e)

Sous la supervision de la direction générale le coordonnateur(trice) :

- Coordonne les différents services du CAB
- Recrute, encadre et supervise les bénévoles
- Rédige les rapports d'activités annuelles
- Coordonne les activités d'information et de promotion de l'organisme
- Travaille en étroite collaboration avec les partenaires du milieu

Exigences :

Expérience en matière de coordination de services bénévoles

- Solides compétences en relations interpersonnelles, entregent
- Connaissance informatique suite Microsoft Office
- Bonne capacité d'analyse
- Habilité à rédiger des rapports
- Leadership, esprit d'équipe
- Sens développé des responsabilités

Chef-Cuisinier(ère) recherché(e)

Sous la supervision de la directrice générale le ou la chef-cuisinier(e) :

- Coordonne et assure le travail des bénévoles aux services alimentaires du CAB
- Planifie des menus & recettes à exécuter
- Préparation des aliments & mise en place quotidienne
- Gestion administrative (achats, inventaire & commandes)

Exigences :

- Très bonnes connaissances des produits, recettes et des diverses techniques culinaires.
- Très bonnes connaissances des techniques de conservation, de mise en œuvre et de cuisson.
- Autonomie, débrouillardise, sens des responsabilités, initiative,
- Capacité à gérer le stress
- Certificat M.A.P.A.Q (hygiène & salubrité)
- DEP en cuisine, cours de secourisme un atout

Postes permanents 35 h/semaine, salaire à discuter

Date d'entrée en fonction

le plus rapidement possible

Envoyer votre cv à dg@cabcontrecoeur.ca



SAINT-BRUNO RECHERCHE :

TECHNICIENS(NES) EN LABORATOIRE

TEMPS PARTIEL

Disponible 2 soirs semaine un week-end sur deux

CV à l'attention de **Stéphanie Samson ou Catherine Archambault**

CHEF CAISSIÈRE

TEMP PLEIN

Disponible de jour/soir Un week-end sur trois avec 5 ans d'expérience comme caissière

CV à l'attention de **Sylvain Larivière**

Envoyer CV au 12, boul. Clairevue O. Saint-Bruno J3V 1P8 ou par téléc. au 450 653-1312

09024

| Diane Lapointe |

L'ami du patrimoine religieux, son ange gardien, n'est plus. Jacques Castonguay est décédé le 22 février dernier à l'âge de 74 ans.

Longtemps président de l'Assemblée de fabrique de la paroisse Sainte-Famille, M. Castonguay était, au cours des dernières années, responsable des immeubles et du patrimoine. Sa contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel et religieux est immense. Il a veillé à la préservation de l'église Sainte-Famille construite en 1801 de manière rigoureuse et soutenue, et sous sa gouverne, plusieurs projets majeurs de restauration ont été réalisés.

| Avis de décès



Eric
Dubreuil
1972-2021

Au CHUM, entouré des siens, le 22 février 2021, est décédé sereinement Eric Dubreuil à l'âge de 49 ans. Il laisse dans le deuil, sa conjointe Mélanie Lemieux, ses enfants Samuel et Marilou, son père Gilles (Nicole Deschamps), ses sœurs Josée Dubreuil et Nancy Lagrange (Simon Blanchard), ses beaux-parents Marcel Lemieux et Francine Cloutier, ses belles-sœurs Caroline Lemieux (Emanuel Théorét) et Chantal Lemieux (Mathieu Savard), ses neveux et nièces ainsi que plusieurs amis et collègues de travail.

Eric était un homme de cœur et d'une générosité sans borne. Très habile dans les travaux manuels, il était toujours prêt à aider un parent, un ami, un voisin. Il aimait profondément les gens. Il a toujours travaillé auprès du public, d'abord au sein de Canadian Tire ainsi qu'au sein de Corbeil Électroménager. Grand raconteur à ses heures, il pouvait jaser de tout. Ses nombreuses histoires mettaient de la vie à nos soirées. C'était un ami fidèle, un amoureux et un père de famille extraordinaire. Le bonheur des autres passait toujours avant le sien. Lorsqu'une épreuve se présentait sur la route, il préférait regarder en avant et ne regrettait jamais le passé. Malheureusement, la maladie l'a affligé voilà maintenant 2 ans. Il ne s'est toutefois pas laissé abattre, la résilience dont il a fait preuve tout au long de sa maladie nous marquera pour toujours. Il s'est battu avec espoir et courage jusqu'à ce que son corps l'abandonne. Il ne souffre plus à présent. Il repose en paix.

La famille recevra vos condoléances au :

Complexe Funéraire Pierre Tétrault inc.
549, rue Samuel-De Champlain

À l'est de Montarville, Sortie 19 de la Route 132 Est
Boucherville (Québec) J4B 6B6

Tél. : (450) 655-6036 Téléc. : (450) 655-0941

Le vendredi 5 mars de 13 h à 16 h
et le samedi 6 mars de 13 h à 15 h.

Une liturgie de la Parole, en présence des cendres, aura lieu le samedi 6 mars à 15 h en la chapelle du Complexe. En raison des circonstances actuelles, seules les personnes qui auront été invitées pourront participer en présentiel aux célébrations et à la cérémonie, cette dernière sera également diffusée en direct sur le web à l'adresse suivante :

<https://youtu.be/zlg3AtCKFN4>

La famille remercie les équipes du programme de transplantation pulmonaire et des soins intensifs du CHUM ainsi que tous les médecins traitants qui nous ont accompagnés ces 2 dernières années.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUM et si ce n'est déjà fait, nous vous encourageons fortement à signer votre carte d'assurance maladie autorisant le don d'organes.

09061

Mentionnons tout d'abord la construction en 1995 du nouvel orgue Casavant installé à l'intérieur du magnifique buffet, puis la restauration du maître-autel de l'église Sainte-Famille qui s'est échelonnée sur quatre ans pour se terminer en 2015.

M. Castonguay a aussi permis la réalisation du musée d'art sacré qui se trouve à la sacristie de l'église Sainte-Famille. Inauguré en 2017 à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation de la Ville de Boucherville, il recèle près d'une cinquantaine de pièces anciennes. Cette même année, M. Castonguay supervise les célébrations solennelles du 300^e anniversaire du décès de Pierre-Boucher, en présence de huit évêques à l'église Sainte-Famille.

Plus récemment, il réussit, grâce à l'obtention d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec, à donner le feu vert aux travaux de restauration des vitraux de l'église.

Un homme de cœur

L'abbé Jean-Pierre Camerlain se souvient de M. Castonguay comme étant « un homme très engagé au niveau liturgique et qui s'occupait beaucoup de sa famille. »

« Notre père représentait beaucoup pour nous comme pour son entourage et sa communauté. Son départ hâtif a créé une onde de choc et c'est à ce moment qu'on a pu se



Jacques Castonguay, marguiller délégué au patrimoine à l'église Sainte-Famille.

rendre compte de l'impact qu'il avait dans la vie de bien des gens. De ces gens qui avaient l'occasion de le croiser, il n'en laissait que bien peu indifférents. Il s'investissait corps et âme dans tous les dossiers qu'il entreprenait et il tirait une énorme fierté des contributions qu'il a pu laisser à nous tous en héritage. Toutefois, c'était sa famille qui était la plus importante à ses yeux. Nous, ses quatre enfants, avons hérité de ce précieux legs. Papa restera à jamais dans nos cœurs et nos pensées. »

M. Castonguay laisse dans le deuil ses quatre enfants ainsi que toute la communauté de la paroisse Sainte-Famille.

| Avis de décès

Gisèle
Bélisle
1941-2021

Le 7 février 2021, à l'âge de 79 ans, est décédée Madame Gisèle Bélisle, conjointe de feu Lucien Perreault.

Elle laisse dans le deuil son fils Dominic Perreault (Amélie), ses petites-filles (Mélodie et Estelle), ses sœurs Suzanne (feu Jacques Barrette) et Lise (feu Gérald Trépanier), ses neveux et nièces (Guy, Louise, Annie et Patrick), famille et amis.

Après avoir travaillé chez Hydro-Québec et à l'IREQ, elle consacre beaucoup de son temps à faire du bénévolat et à chanter dans les chorales de Sainte-Julie, où elle réside avec bonheur pendant près de 40 ans.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Moisson Montréal.

La famille souhaite remercier le personnel du CHSLD de Montarville qui en ont pris soin ainsi que son amie Monique Voghel pour sa présence soutenue.

En raison des circonstances actuelles, une cérémonie, sur invitation seulement, aura lieu à l'église de la Paroisse Catholique Saint-François-d'Assise de Sainte-Julie, le 5 mars 2021 dès 13h40.

Il sera possible d'assister virtuellement à la cérémonie à partir de la chaîne officielle YouTube de la Paroisse, en cliquant sur le lien suivant : www.salondemers.com/obituary/gisele-belisle le dimanche 5 mars dès 13h40.

Une cérémonie privée aura lieu lors de l'inhumation prévue au printemps 2021.

| Avis de décès

Jacques
Castonguay

À Boucherville, le 22 février 2021, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Jacques Castonguay, époux de feu Mme Francine Poirier Castonguay.

Il laisse dans le deuil ses enfants, François (Martine Sarrazin), Caroline (Frédéric Valois), Martin (Brigitte Quézel) et Annie (Samuel Bérubé), ses petits-enfants Clara (Gabriel Cloutier), Emma, Félix et Édouard, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses neveux, ses nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Les funérailles seront célébrées le mercredi 3 mars 2021 à 15h, en l'église Sainte-Famille. Dès aux mesures sanitaires en place, la famille ne pourra malheureusement recevoir vos condoléances en personne.

Vous pourrez assister à la liturgie de la Parole seulement en mode virtuel, sur YouTube live à l'adresse suivante : <https://youtu.be/UFdUSQlpKHA>

Nous sommes reconnaissants de votre soutien et toutes autres manifestations de sympathie à notre égard.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville.

Les arrangements funéraires ont été confiés au : Complexe funéraire Pierre Tétrault inc. Courriel : cpierretetreault@videotron.ca Téléphone : (450) 655-6036 // Télécopieur : (450) 655-0941

La route provinciale de la motoneige passe aussi par Boucherville

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

On peut faire de belles randonnées de motoneige dans des régions bucoliques telles que Charlevoix ou la vaste Gaspésie, mais on peut aussi se balader en « Ski-Doo » à Boucherville, car un sentier bien balisé et entretenu par le club de motoneige « Adidou Rive-Sud » serpente les terres agricoles entre la rue De Montbrun et la campagne varennoise, sur une dizaine de kilomètres, pour rejoindre les sentiers provinciaux.

Le club de motoneige « Adidou Rive-Sud » offre, depuis bientôt 50 ans, près de 170 kilomètres de sentiers de motoneige sur la Rive-Sud, entre Sorel et Saint-Basile-le-Grand, en

passant évidemment par Varennes, Sainte-Julie, Longueuil et une partie du secteur agricole de Saint-Hubert. Des sentiers balisés et entretenus qui rejoignent la fameuse route provinciale 5 de motoneige peuvent permettre aux motoneigistes de se rendre jusqu'aux frontières américaines.

« Cette année, selon le président du club, Robert Roy, on note une augmentation de plus de 10 % du nombre de membres, en raison de la pandémie qui se traduit par une pratique accrue d'activités de plein air. Ce nombre dépasserait les 1000 membres cette année, dont une cinquantaine viennent de Boucherville. De plus les conditions de neige sont très bonnes depuis la mi-janvier, alors oui il y a du monde dans les sentiers cette saison. »



Les sentiers de motoneige du Club Adidou Rive-Sud passent par Boucherville, mais comme on peut le constater, plusieurs motoneigistes sortent allègrement des sentiers balisés par le club au départ, sur la rue De Montbrun.

« Côté sécurité sur les sentiers, il y a bien eu de petits accrochages, mais aucun incident grave contrairement au reste du Québec où près d'une douzaine de motoneigistes ont perdu la vie depuis le début de l'hiver.

On observe cependant plusieurs nouveaux membres qui n'ont pas toujours l'expérience pour conduire des bolides pouvant atteindre 200 km », a conclu M. Roy.

Au sujet des motoneigistes qui sortent des sentiers, le président du club, qui occupe ses fonctions depuis maintenant 12 ans, leur réitère les recommandations de ne pas quitter lesdits sentiers, car ils passent majoritairement sur des terres privées et souvent sur des terres agricoles.

Un autre appel s'est récemment fait entendre dans le même sens. « Des motoneigistes

s'aventurent à l'extérieur des sentiers balisés et endommagent les terres agricoles, au désespoir des agriculteurs qui demandent aux délinquants respect et civisme. Ce qui sommeille sous la neige en hiver est souvent le fruit de beaucoup de travail et d'investissements sur de longues années par les producteurs agricoles. Ces comportements mettent à risque les ententes avec les clubs de motoneigistes et les droits de passage balisés sur les terres agricoles », a prévenu le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, Marcel Groleau.

Précisions que, pour rouler dans les sentiers de Boucherville, de la Rive-Sud ou ailleurs au Québec, il faut se procurer un droit d'accès annuel ou journalier disponible via le site Internet du club.



VARENNES

Appel d'offres

PROJET: Réhabilitation des conduites d'eau potable des rues Beaucourt et Doucet

DOSSIER: SGN-2021-0701

La Ville de Varennes demande des soumissions pour des travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable des rues Beaucourt et Doucet.

Prendre note que ce projet est admissible aux programmes de subventions provinciales et fédérales en matière d'infrastructures et est conditionnel à l'acceptation d'un règlement d'emprunt.

Les travaux incluent, et ce sans s'y limiter, l'installation, le maintien et le démantèlement d'un réseau temporaire d'eau potable, l'excavation et le remblayage des puits d'accès, le nettoyage de la conduite d'eau potable, la fourniture et l'installation de la gaine, la fourniture et la pose de bornes incendie et la remise en fonction de la conduite principale.

L'entrepreneur doit effectuer tous les travaux implicites et inhérents à la réalisation des travaux, incluant ceux non spécifiquement décrits dans les documents d'appel d'offres, mais nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage contractuel. De plus, l'entrepreneur est responsable de la coordination, de l'exécution de l'ensemble des travaux et de la gestion de la circulation.

Tel que stipulé à l'article 8 des clauses administratives générales, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. Le défaut de fournir l'un des documents demandés pourrait entraîner le rejet de la soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au www.seao.ca à compter du **4 mars 2021**.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies) et être accompagnées des documents suivants:

- un chèque visé, un mandat-poste, une traite bancaire ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du prix de la soumission incluant les taxes, valide pour une durée de cent vingt (120) jours;
- Une lettre d'intention délivrée par une entreprise dûment autorisée par l'AMF à exercer des activités de cautionnement et s'engageant, dès l'octroi du contrat au soumissionnaire, à émettre un cautionnement d'exécution des obligations pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission, ainsi qu'un cautionnement pour garantir le paiement des salaires, matériaux et gages pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission incluant les taxes. Ces cautionnements doivent être valides pour une durée de cent vingt (120) jours.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, avant 11h, le **30 mars 2021**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ne peut être tenue responsable ni encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s) advenant le rejet ou l'annulation des soumissions. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 2 mars 2021,

Me Marc Giard, OMA

Le directeur des Services juridiques et greffier



VARENNES

Appel d'offres

PROJET: Resurfacement de la rue Sainte-Anne et réparations de pavage

DOSSIER: SGN-2021-0202

La Ville de Varennes demande des soumissions pour des travaux de resurfacement et de réparations de pavage. Le présent contrat est scindé en deux zones distinctes soient:

- Zone 1: Resurfacement de la rue Sainte-Anne entre la rue d'Youville et la route 132;
- Zone 2: Réparations de pavage sur diverses rues.

L'entrepreneur doit effectuer toutes tâches implicites et inhérentes à la réalisation des travaux, incluant celles non spécifiquement décrites, mais nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage contractuel. De plus, l'entrepreneur est responsable de la coordination, de l'exécution de l'ensemble des travaux et de la gestion de la circulation.

Comme stipulé à l'article 8 des clauses administratives générales, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. Le défaut de fournir l'un des documents demandés pourrait entraîner le rejet de la soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au www.seao.ca à compter du **4 mars 2021**.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies) et être accompagnées des documents suivants:

- un chèque visé, un mandat-poste, une traite bancaire ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du prix de la soumission incluant les taxes, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours;
- Une lettre d'intention délivrée par une entreprise dûment autorisée par l'AMF à exercer des activités de cautionnement et s'engageant, dès l'octroi du contrat au soumissionnaire, à émettre un cautionnement d'exécution des obligations pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission, ainsi qu'un cautionnement pour garantir le paiement des salaires, matériaux et gages pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission incluant les taxes. Ces cautionnements doivent être valides pour une durée de cent vingt (120) jours.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, avant 11h, le **30 mars 2021**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ne peut être tenue responsable ni encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s) advenant le rejet ou l'annulation des soumissions. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 2 mars 2021.

Me Marc Giard, OMA

Le directeur des Services juridiques et greffier

La **Relève**

Boucherville / Sainte-Julie / Varennes / Parcours Du Cerf / Collectivité Nouvelle

www.lareleve.qc.ca

450 641-4844

528, rue Saint-Charles, Boucherville



Éditeur/Directeur
Charles Desmarteau

Adjointe administrative
Chantal Lachapelle

Rédaction/photos

Daniel Bastin

Diane Lapointe

François Laramée

Steve Martin

Textes et communiqués

Johanne St-Martin

Publicité

Linda Bourdua

Chantal Lachapelle

Manon Lejour

Brigitte O'Connor

Infographie

Karine Gagnon (Responsable

de l'atelier d'infographie)

Mariette Tomé (graphiste senior)

Alain Trottier (responsable Web)

Daniel Charbonneau

(Coordonnateur et réseaux sociaux)

DISTRIBUTION LES MARDIS ET MERCREDIS

par **Publi-sac Montérégie**

450 926-1256

DÉPÔTS COMMERCIAUX

- 2919 COPIES

Manon Lejour

IMPRESSON / ÉDITION DE

BOUCHERVILLE

Tirage certifié - **44 000 exemplaires**

Transmag, Anjou

Nos bureaux sont fermés les lundis

ABONNEMENT ANNUEL

195 \$ + T.P.S. et T.V.Q.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec,

3^e trimestre Courrier de 2^e classe

enregistrement 7727

Initiative de journalisme local

Financé par le gouvernement du Canada

Canada

Place aux lettres ouvertes!

La Relève permet aux lecteurs d'exprimer leur libre opinion

dans ses pages en utilisant des propos respectueux et civilisés. Le journal n'assume pas pour autant le contenu des lettres ouvertes de même que les positions défendues par les signataires.

RÉSEAU

SELECT

Maison de représentation nationale

Initiative de journalisme local

Financé par le gouvernement du Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada

Canada



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

www.pefc.org

Monsieur le Maire Victor Sicotte, le Victorieux

| Guy Bachand |

Prénommé Victor, du latin *victor*, vainqueur, victorieux, le fils du cultivateur Arthur Sicotte et de Domitilde Dalpé dite Parizeau, quatrième d'une famille de six enfants — Arthur, Élie, Marie-Louise, **Victor**, Louis, Benoît —, naquit le 13 septembre 1877, dans la Côte-d'en-Bas — boulevard Marie-Victorin —, sur les rives du Saint-Laurent.

Orphelin de mère tôt, l'enfant fut scolarisé à l'école des Clercs de Saint-Viateur, avant l'édification du collège de la rue Saint-Sacrement en 1899. On peut d'ailleurs voir l'ancien élève, assis au premier rang, sur une photo prise lors de la troisième réunion de l'Amicale des anciens, le 5 juin 1927.

En 1899, le jeune homme de vingt-deux ans, cultivateur comme son père, unit sa destinée à une jeune femme de Pointe-aux-Trembles, Pulchérie David, dont le prénom, rarissime, signifie belle. Un prénom qui lui allait comme un gant! Les époux fondèrent une petite famille de deux enfants seulement: Yvonne en 1900 et Germaine en 1904.

Yvonne entra en religion, sous le nom de sœur Louis-de-Marie, dans la congrégation des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, où elle y passa sa vie. En 1973, un an avant son décès, une grande fête avait été organisée en son honneur à l'occasion de son jubilé d'or de profession religieuse.

Quant à Germaine, elle épousa le Longueuillois Alexandre Favreau, le 24 mai 1928, un jeudi, en l'église Sainte-Famille de Boucherville. Le couple



Portrait de M. Victor Sicotte. Collection M^{me} Cécile Favreau-Dansereau.

donna naissance à cinq enfants: Louise, André, Cécile (1935-), Monique et Gilles.

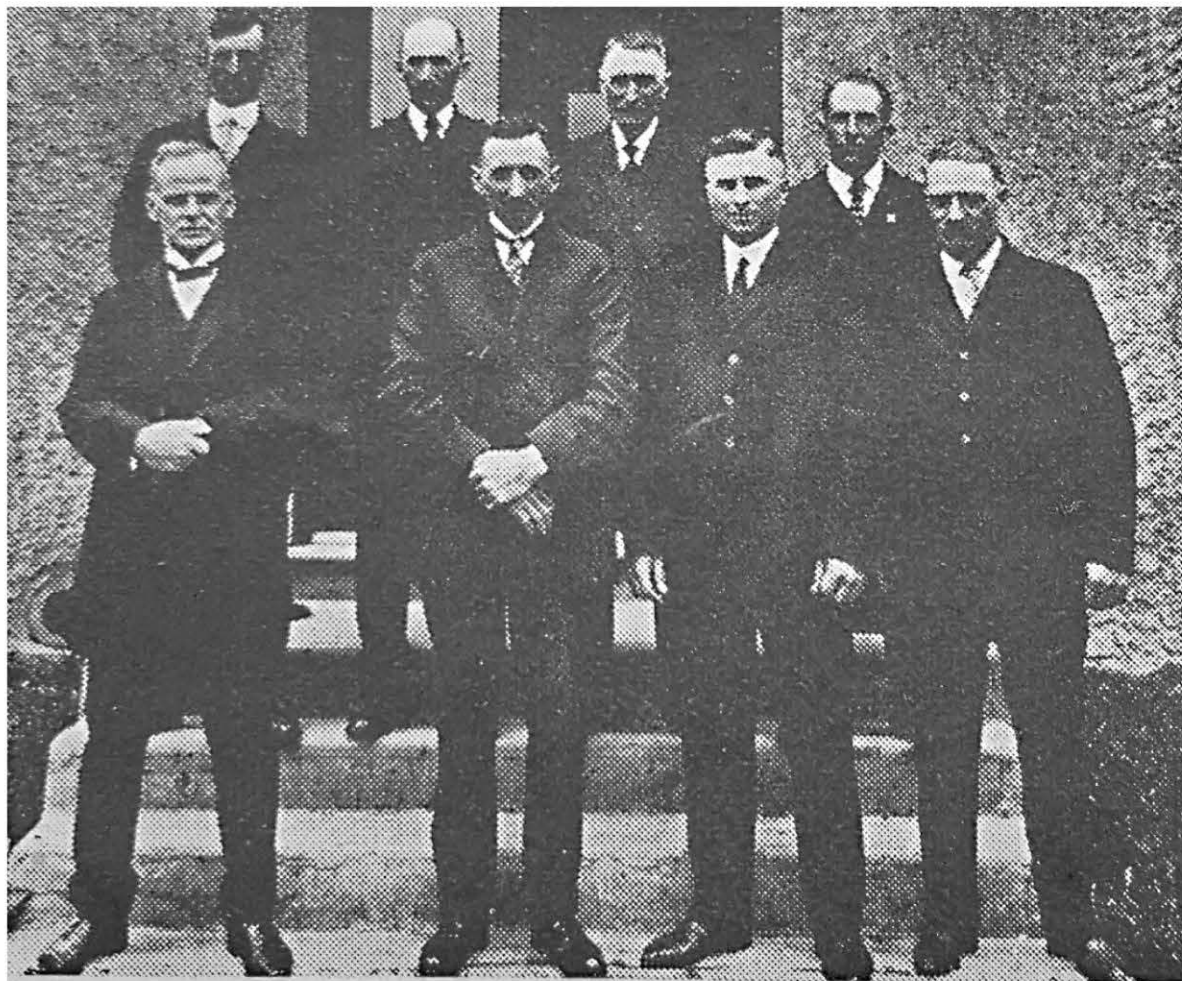
À quarante ans, M. Victor Sicotte fit son entrée dans l'arène politique rurale comme conseiller dans l'équipe du maire Moïse Lacoste, le 10 janvier 1917. Après avoir siégé à ce poste pendant quatre ans, il était fin prêt à endosser le costume de maire de la paroisse aux élections municipales du 12 janvier 1921, fonction qu'il occupa, pendant douze années consécutives, avec beaucoup d'intérêt, de sérieux, d'honnêteté et de rigueur. Sa préoccupation majeure était la construction et l'entretien des chemins, dont la traverse sur le fleuve en hiver reliant Boucherville à Longue-Pointe. Au cours de son mandat de maire, il fut nommé préfet du comté de Chambly.

En 1925, M. Sicotte, de concert avec son homologue du village, M. Joseph-Tancrede Lasonde, participa à l'organisation de deux manifestations importantes à Boucherville: le jubilé d'or sacerdotal du curé Louis-Joseph Lafortune et le soixante-dixième anniversaire de l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur. Un album-souvenir retrace les faits marquants de ces fêtes, avec, notamment, la photo du maire de la paroisse et de ses conseillers: MM. Charles Racicot, Zotique Jodoin, Joseph Bachand, Joachim Provost, Euclide Savaria et Théodore-B. Desrochers.

Sur les cinq petits-enfants de M. Sicotte, il ne reste plus aujourd'hui que Cécile — M^{me} Claude Dansereau — pour nous parler de son grand-père adoré, «un homme doux et bienveillant», qu'elle a eu le privilège de côtoyer jusqu'à l'âge de quatorze ans:



La famille de Germaine Sicotte et Alexandre Favreau: Louise, Cécile, Monique et Gilles — André absent — (vers 1944). Collection M^{me} Cécile Favreau-Dansereau.



Le notaire Louis Racicot, secrétaire-trésorier, en compagnie du maire Victor Sicotte et de ses conseillers: Charles Racicot, Zotique Jodoin, Joseph Bachand, Joachim Provost, Euclide Savaria et Théodore-B. Desrochers. (1925). Collection M. Guy Bachand.

À suivre

L'immobilier en 2020

Plus de la moitié des ventes à Boucherville en haut de 500 K\$

COURTIER IMMOBILIER
STEVE LAROCHE
RÉSIDENTIEL-COMMERCIAL

L'immobilier alimente les discussions des derniers mois, et ce, parce qu'il touche la majorité de la population. À Boucherville, 86 % des ménages sont propriétaires de leur domicile comparativement à 71 % pour l'ensemble de la Rive-Sud de Montréal. Au cœur de ces discussions, les offres multiples, la surenchère et la hausse des prix sont des sujets récurrents qui laissent place à des opinions divisées. Il y a des histoires positives, par exemple des propriétaires qui ont vendu en obtenant plus que le prix demandé; et d'autres négatives, comme des acheteurs qui ont vu leur promesse d'achat être refusée malgré une offre nettement supérieure au prix demandé. Peu importe de quel côté de la transaction vous vous retrouvez, il y a beaucoup de questions qui se posent et il est important de prendre des décisions éclairées.

Il est faux de penser que toutes les maisons se vendent en obtenant des offres multiples ou encore de la surenchères. **En date du 15 février, Centris répertoriait 47 ventes résidentielles en 2021 à Boucherville, dont 20 transactions se sont finalisées au-dessus du prix demandé.**



Des questions?

C : 514.298.5115

B : 450.449.4411



RE/MAX SIGNATURE
AGENCE IMMOBILIÈRE

Il n'y a aucun doute que le marché actuel est favorable au vendeur. Il y a toutefois lieu, si vous songez vendre, de faire une bonne analyse pour déterminer la valeur de votre propriété. C'est en demandant un prix réaliste que vous attirerez le plus d'acheteurs intéressés et que vous optimiserez vos chances d'obtenir un montant à la hausse. À l'inverse, afficher

un prix trop élevé diminuera l'intérêt des acheteurs et votre pouvoir de négociation en sera considérablement affecté. Avoir une bonne stratégie de vente est la clé d'une transaction réussie et profitable, et ce, même dans un marché de vendeurs.

Steve Laroche

Courtier Immobilier Steve Laroche Inc.

Boucherville en chiffres :

Répartition des ventes par gamme de prix vendu en 2020

	UNIFAMILIALE	COPROPRIÉTÉ
100 000 à 200 000 \$	N/A	12,82 %
200 001 à 250 000 \$	N/A	10,26 %
250 001 à 300 000 \$	1,51 %	19,49 %
300 001 à 400 000 \$	17,13 %	35,38 %
400 001 à 500 000 \$	29,47 %	11,80 %
500 001 à 600 000 \$	17,88 %	7,18 %
600 001 à 750 000 \$	16,37 %	3,07 %
750 001 à 1 000 000 \$	10,08 %	N/A
1 000 000 \$ et plus	7,56 %	N/A
Total des ventes en nombre	397	195

Source : Statistiques Centris

09008

130, de Mortagne, bur. 200, Boucherville, QC J4B 5M7

Semaine de relâche : De nouvelles activités sont permises!

La Ville de Boucherville annonce à ses citoyens qu'ils pourront pratiquer de nouvelles activités pendant la période de la semaine de relâche. La réouverture du Centre des glaces Gilles-Chabot et du Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier est une bonne nouvelle pour les amateurs de patin et de baignade. Une plus grande flexibilité pour les activités extérieures vous permettra également de profiter des joies hivernales en toute sécurité!

« Je suis enthousiaste de savoir que les citoyens pourront avoir accès à un plus grand nombre d'activités pendant la semaine de relâche. Malgré le maintien du couvre-feu à Boucherville, je pense que cet assouplissement viendra donner un répit aux familles qui ont

besoin de se changer les idées et de bouger en famille ou entre amis. On peut rester prudents tout en s'amusant », a mentionné Jean Martel, maire de Boucherville.

Centre des glaces Gilles-Chabot

- Activités permises : patin libre et patinage artistique libre (gratuites)
- Possibilité de réserver un quart de glace pour une période de 50 minutes (\$)
- Réservation obligatoire
- Horaire, consignes et inscription : boucherville.ca/patin

Renseignements :

boucherville.ca/centredesglaces
info-glaces@boucherville.ca
450 641-1695

Deux activités au boisé Du Tremblay

Nature-Action Québec (NAQ) invite parents et enfants à participer à deux activités hivernales : soit un concours photo et un « Trouve autour de toi ».

Les citoyens sont invités à capter la beauté des sentiers enneigés de ce milieu naturel situé à Boucherville. À gagner : l'un des trois chèques-cadeaux offerts par la SÉPAQ d'une valeur de 25 \$.

Rendez-vous sur l'événement Facebook « Mon boisé Du Tremblay enneigé » et publiez votre plus belle prise en inscrivant #Monboiséblanc ainsi que la catégorie choisie dans le descriptif de votre photo ou par courriel à lauralie.beaulieu@nature-action.qc.ca.

Un « Trouve autour de toi » pour les jeunes curieux de nature

Parents et enfants seront heureux de se rendre sur le site Web.nature-action.qc.ca/monboiséblanc pour imprimer ou encore télécharger sur un téléphone intelligent la marche à suivre de ce jeu éducatif avant de se déplacer au boisé Du Tremblay. De retour à la maison, les enfants pourront répondre à quelques questions du jeu et comparer leurs réponses avec celles affichées sur le site Web.

Pour plus d'informations, rendez-vous au nature-action.qc.ca/monboiséblanc.

OFFREZ-VOUS
L'OPTIMALE

LA PROTHÈSE DENTAIRE
IVOIRE* SUR IMPLANTS

* La seule qui soit signée Ivoire.

Francis Migneault
Denturologiste



SANTÉ DENTAIRE
IVOIRE
DENTUROLOGISTES

On vous sert comme personne

• BOUCHERVILLE •

CONSULTATION SANS FRAIS

450 857-1615 | ivoire.ca



La Varennoise Alicia Pineault a su tirer le positif d'une situation difficile

Steve Martin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local



La Varennoise Alicia Pineault compte parmi les espoirs canadiens en patinage artistique.

En février 2020, Alicia Pineault venait de connaître la performance de sa vie, se classant dans le top 10 chez les femmes lors des Championnats des quatre continents. Tous les espoirs étaient permis pour la Varennoise, alors que les Championnats du monde de patinage de Montréal arrivaient à grands coups de patin...

Un an après le début de la pandémie et l'annulation de ces championnats, le temps presse pour les athlètes qui espèrent bientôt reprendre la compétition afin de poursuivre leur développement. Bien que certains événements se soient tenus en mode virtuel à la fin de l'année 2020, les patineurs artistiques ont aussi eu leur lot de déceptions. L'annonce ces derniers jours de la fin prématurée de la saison du Club de patinage artistique (CPA) de Varennes en fait partie.

Quant aux athlètes de pointe qui arrivent à maturité, les prochains mois sont d'autant plus cruciaux, puisque nous sommes à une année des Jeux olympiques d'hiver qui se tiendront, si la situation politique et sanitaire le permet, à Beijing.

C'est le cas d'Alicia Pineault qui, avant l'arrêt des compétitions, était en bonne position pour représenter le pays dans son sport. Inutile de dire que les athlètes de son calibre ont eu besoin de soutien cette année de leurs fédérations respectives afin de garder la forme physique et un bon moral.

« Alicia arrivait vraiment à son apogée, explique Stéphane Yvars, entraîneur au Centre Élite Boucherville. Elle venait de connaître sa meilleure performance à Séoul. Mais c'est dans des moments comme celui-là qu'on voit un peu la

détermination d'une athlète. Certains patineurs ont pu se remettre en question, devoir prendre des décisions, mais d'autres, comme Alicia, ont su retourner la situation pour en faire quelque chose de positif. Elle en a profité pour améliorer certains aspects de son patinage afin de revenir encore plus forte après. »

Selon M. Yvars, la Varennoise se prépare intensivement pour la saison des qualifications pour les prochains jeux. « Dans sa tête, elle travaille fort pour atteindre son objectif. »

Intervention chirurgicale réussie

Difficile en revanche, à ce moment-ci, de prévoir comment se dérouleront les qualifications qui vont permettre de connaître l'identité des athlètes qui feront partie de la délégation canadienne ni le nombre de représentants

également que chaque pays pourra envoyer en Chine.

« C'est un peu ambigu tout ça, admet Stéphane Yvars. Nous allons en savoir davantage au cours de la saison. Nous espérons recommencer les compétitions au niveau élite et avoir une saison de grands prix et des championnats canadiens. D'après moi, c'est à ce moment que la sélection pourrait se faire. »

Entretemps, Alicia a profité de la pause afin de subir une intervention chirurgicale afin de corriger un problème latent qui aurait pu l'empêcher d'atteindre son plein potentiel à temps pour les Jeux de Beijing. « Ça s'est vraiment bien passé, nous confirme son entraîneur. Nous avons pris cette décision quand même tôt, car il y avait un problème qui traînait depuis quelques années. Ça n'était pas dramatique, mais quand nous avons vu la direction que prenait la saison, nous avons décidé de changer la planification pour régler ça le plus tôt possible afin de lui donner la meilleure chance de relever encore plus son niveau. »

Santé... financière

Si le soutien pour la préparation physique et psychologique des patineurs a été particulièrement important au cours des derniers mois, le financement des clubs et des athlètes a pu être lui aussi affecté par la situation pandémique depuis l'an dernier. « C'est certain que les commanditaires suivent les compétitions, les résultats, admet M. Yvars. Avec la COVID-19, des projets ont dû être mis sur la glace, alors oui, ça eu un impact à ce niveau. »

Espérons donc que les encouragements qui serviront à appuyer notre athlète dans la poursuite de son rêve seront à la hauteur de la détermination d'Alicia.



Suggestion de lecture par Pierre Chagnon

Les rescapés de Berlin Tomes 1 et 2 par Janine Tessier

L'histoire se déroule de 1942 à 2004 et c'est toute une odyssée, croyez-moi. Après avoir lu le premier tome de 428 pages, vous vous sentez dans l'obligation de lire le second qui contient 476 pages. Je me suis fait prendre au piège!

Ce livre a attiré mon attention parce qu'il fait référence à la période 1939-1945 que je trouve toujours fascinante dans le cours de l'histoire mondiale. Mais son intérêt est décuplé du fait que c'est d'un point de vue original que l'auteure nous présente cette période surtout d'après-guerre. Cette fois, on parle de la façon dont certains aristocrates allemands vivent un peu dans l'insouciance pendant la guerre, mais combien ces derniers peuvent souffrir à la suite de la défaite allemande aux mains des alliés.

Inspiré d'une histoire vraie, il est indiqué que ce roman a exigé des recherches minutieuses et repose sur des données historiques. Je le crois. Plus qu'un roman, c'est aussi une œuvre didactique qui nous plonge dans l'univers de l'après-guerre où le peuple allemand souffre d'un manque de nourriture, d'un manque de combustible, où tout est saccagé, principalement les édifices gouvernementaux, les voies de circulation et les ponts. C'est l'après-guerre tout aussi difficile que la guerre elle-même.

Qu'est-ce qu'on fait quand on n'a nulle part à se loger ou parce qu'on dérange ceux qui ont encore un logis. Qu'est-ce qu'on fait lorsqu'on n'a rien à manger et qu'on en demande à des gens qui en ont bien peu? Ce roman raconte ce qu'il y a de mieux les gens, et ce qu'il y a de pire. Comme en temps de crise, il y a ceux qui en profitent ou qui exploitent, et il y a ceux qui font preuve de compassion ou de générosité.

Janine Tessier a une bonne plume, peut-être trop à mon goût, mais d'autres adoreront. Il doit bien y avoir quelques centaines de descriptions, telles que « la lune brillait, le vent effleurait les feuilles, l'eau était bleue, et patati et patata. » Ou encore, « il avait la mâchoire carrée, de beaux yeux bleus, des cheveux blonds, etc. ». Bon, j'ai trouvé ça long, mais peut-être allez-vous aimer et rêver un peu! L'auteure se spécialise dans des romans-fleuves, l'un d'entre eux comprend trois tomes écrits de 1999 à 2008. Il faut le faire!

Somme toute, j'ai vraiment aimé. On peut se procurer ces deux tomes à la bibliothèque de Boucherville.



RE/MAX SIGNATURE PV
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Signature Inc.

450 449-4411
Sans frais : 1 800 732.8103
Fax: 450.449.9145
pierre.verdon@remax-quebec.com

Pierre Verdon
Courtier immobilier agréé

THIBEAULT DULUDE
COURTIERS IMMOBILIERS

Jacques-Olivier Thibeault
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514.377.4613

Proprio Direct
PLACE D'AFFAIRES
100, boul. de Montarville, bur. 100,
Boucherville

RE/MAX SIGNATURE
AGENCE IMMOBILIÈRE

450-449-4411

PIERRE PHILIBERT
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Josée Hamel
COURTIER IMMOBILIER

La référence d'une transaction en toute confiance!

Verchères

VENDU

17 rue Messier

Verchères

VENDU

24, rue Laurier

Varennes

VENDU

234, Rue Liébert

Verchères

299 900\$

DUPLEX RENOVÉ

2 X 4 et demi,
Revenu annuel + ou - 16 000\$
Locataires stables
Situé au cœur du village adossé au ruisseau
À prox. des transports et services
Centris # 21056999

RE/MAX SIGNATURE
AGENCE IMMOBILIÈRE

B. 450 449.4411 • F. 450 449.9145
130, boul. de Montarville, bur. 200
Boucherville, Québec J4B 5M7

C. 514 710.0065
immobilierjoseehamel@gmail.com
www.joseehamel.com



S'isoler, c'est sérieux.

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19,
on doit rester à la maison quand :

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

📞 1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec